



LE GÉOPOLITOLOGUE OUSSAMA BOUCHEMAKH À PROPOS DU TWEET DU PREMIER MINISTRE SIONISTE :
« NETANYAHU SUR LE POINT D'ÊTRE RÉVOQUÉ »

Lire en page 3



DES DIZAINES DE MILLIERS DE MAROCAINS DÉNONCENT LE SILENCE INTERNATIONAL
LES LIMITES DE LA NORMALISATION DU MAROC AVEC L'ENTITÉ SIONISTE

Lire en page 2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MARDI 31 OCTOBRE 2023 // N°673 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR A FAIT HIER LE POINT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROCESSUS
LE GOUVERNEMENT RÉÉCRIT LA LÉGISLATION RELATIVE AUX PARTIS POLITIQUES ET AUX ASSOCIATIONS

lire en page 4



RACHID HACHICHI ET FARHAT OMAR BEN GUEDARA VONT EN DISCUTER LE 7 NOVEMBRE À TRIPOLI
SONATRACH VA FORMALISER LA REPRISE DE SON ACTIVITÉ EN LIBYE

Lire en page 16



GAZ ALGÉRIEN VERS L'ESPAGNE
LES PRIX ONT TRIPLÉ DURANT LES DEUX DERNIÈRES ANNÉES

Lire en page 6



LES CITOYENS NE PEUVENT QUE S'EN RÉJOUIR

AADL 3, UN PROJET PHARE AUX OBJECTIFS MULTIPLES

Lire en page 4



« MÉDECINS SANS FRONTIÈRES »
TIRE LA SONNETTE D'ALARME :

LES ATROCITÉS À GAZA ONT ATTEINT UN NIVEAU JAMAIS VU AUPARAVANT

Lire en page 3



LE MUFTI D'EL QODS SALUE LA POSITION IMMUABLE ET INTRINSÈQUE DE L'ALGÉRIE ENVERS LA CAUSE PALESTINIENNE

Le Mufti général d'El Qods et de Palestine, Cheikh Hussein, a salué la position "immuable et intrinsèque" de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne et de la lutte de son peuple pour la liberté et l'indépendance. Dans une déclaration à la Radio nationale, diffusée lundi, Cheikh Hussein a tenu à remercier le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et tout le peuple algérien, pour "la position immuable et intrinsèque en faveur du peuple palestinien et de sa cause depuis ses débuts", affirmant que "l'Algérie, dirigeants et peuple, partage notre



espoir en la liberté et l'indépendance auxquelles aspirent nos compatriotes palestiniens, et qui se réalisera dans un avenir proche, si Dieu le veut". Evoquant la situation dans la bande de Ghaza en raison de l'agression sioniste barbare et des tragédies humanitaires qu'elle a engendrées, le

Mufti général a appelé à une mobilisation arabo-musulmane et internationale "pour la vie à Ghaza", en fournissant les aides nécessaires à ses habitants qui résistent sur leur terre, "faisant face à un crime contre l'humanité perpétré par l'occupation sioniste au su et au vu du monde entier".

LA COMMUNAUTÉ MÉDICALE INQUIÈTE APRÈS DES BOMBARDEMENTS AUX ABORDS D'UN HÔPITAL

Le Croissant-Rouge palestinien a affirmé, dimanche soir, que l'armée sioniste avait bombardé à plusieurs reprises les abords d'un de ses hôpitaux à Ghaza, provoquant des dégâts et mettant en péril les patients et les civils venus s'y réfugier. «L'armée sioniste continue à tirer délibérément des roquettes aux abords immédiats de l'hôpital al-Quds pour forcer le personnel médical, les personnes déplacées et les patients à évacuer l'hôpital», a indiqué l'organisation dans un communiqué. «Ceci a causé des dégâts importants dans les services de l'hôpital et a provoqué des suffocations pour certains patients et

parmi les personnes déplacées qui s'y abritent, précise le communiqué. Le Croissant-Rouge précise qu'outre ses patients, le complexe hospitalier accueille 14.000 personnes qui, pour se mettre à l'abri des bombardements sionistes, s'y sont réfugiées, persuadées qu'un hôpital serait épargné par les frappes. Le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a jugé que l'ordre d'évacuer l'hôpital d'al-Quds était «profondément préoccupant». «Nous réitérons qu'il est impossible d'évacuer des hôpitaux remplis de patients sans mettre leur vie en danger», a écrit Tedros Adhanom Ghebreyesus sur X, anciennement Twitter. Le bilan des agressions sionistes contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupée a grimpé, dimanche, à 8.069 martyrs et plus de 22.000 blessés, a rapporté l'agence de presse Wafa, citant le ministère palestinien de la Santé.

DAGHESTAN DES MANIFESTANTS PROPALESTINIENS PRENNENT D'ASSAUT UN AVION ISRAËLIEN

Après avoir appris qu'un vol en provenance d'Israël devait atterrir à Makhatchkala, une foule propalestinienne a fait irruption dans l'aéroport. Dans la province russe à majorité musulmane du Daghestan, le

génocide israélien contre les civils à Gaza provoque de vives tensions. Ce dimanche, des dizaines de militants propalestiniens ont pris d'assaut le tarmac et le terminal de l'aéroport de Makhatchkala, après l'annonce de l'arrivée d'un avion en provenance de Tel-Aviv, rapporte Le Parisien. Cette foule s'est pacifiquement révoltée contre l'arrivée de citoyens sionistes. Plusieurs vidéos de

l'événement ont été massivement relayées sur les réseaux sociaux, montrant plusieurs de ces hommes enfonçant des portes et des barrières au sein du terminal, ou tentant de contrôler les voitures à la sortie de l'aéroport. L'un de ces manifestants tenait notamment une pancarte portant l'inscription : « Les tueurs d'enfants n'ont pas leur place au Daghestan. »

DES DIZAINES DE MILLIERS DE MAROCAINS DÉNONCENT LE SILENCE INTERNATIONAL

LES LIMITES DE LA NORMALISATION DU MAROC AVEC L'ENTITÉ SIONISTE

Des dizaines de milliers de Marocains ont participé, dimanche, à un rassemblement de protestation, dans la ville de Casablanca, en soutien à la bande de Ghaza, frappée depuis 23 jours par d'intenses bombardements israéliens, faisant des milliers de morts et de blessés civils. Les manifestants ont brandi des drapeaux palestiniens et marocains, ainsi que des photos de la mosquée Al-Aqsa et des victimes palestiniennes de la guerre contre Ghaza et ont scandé des slogans de soutien à l'enclave assiégée et au peuple palestinien. Cette manifestation a été organisée à l'appel du Front marocain de soutien à la Palestine contre la normalisation. Elle est partie du centre de Casablanca. Les participants ont crié leur rejet du «silence de la communauté internationale et de son incapacité à arrêter la guerre», mais également leur refus de « normaliser » avec les sionistes d'Israël. Comme quoi, le Makhzen a eu pleinement le temps de réévaluer les limites de son rapprochement contre nature avec Tel Aviv.

MANIFESTATION DEVANT L'AMBASSADE AMÉRICAINE EN MAURITANIE

Des dizaines de Mauritaniens ont manifesté vendredi devant l'ambassade des Etats-Unis à Nouakchott, la capitale du pays, au moment où Israël intensifie ses bombardements sur la bande de Ghaza. Les manifestants ont scandé des slogans tenant les Etats-Unis pour responsables des attaques israéliennes en cours dans le territoire palestinien sous blocus. L'armée israélienne a intensifié, vendredi, ses attaques aériennes et terrestres sur la bande de

Ghaza, qui fait l'objet de frappes incessantes depuis l'attaque transfrontalière menée par le Hamas. Le conflit israélo-palestinien a connu une escalade dramatique le 7 octobre, après que l'aile militaire du mouvement de résistance palestinien Hamas a mené une attaque sans précédent contre Israël, en tirant des milliers de roquettes et en déployant des centaines de combattants dans les colonies israéliennes. Le conflit a fait plus de 8 700 victimes, dont au moins 7 326 Palestiniens et 1 400 Israéliens. Les 2,3 millions d'habitants de Gaza sont confrontés à des pénuries de nourriture, d'eau et de médicaments en raison des bombardements aériens massifs et du blocus total imposé par Israël à l'enclave.

PROACT

UN BOUCLIER CONTRE LA FAIM EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU SAHEL

L'Afrique de l'Ouest et le Sahel font face à une crise alimentaire et nutritionnelle récurrente, voire persistante, qui affecte un nombre croissant de personnes. Pour répondre à cet enjeu crucial, les États de la région ont uni leurs forces avec des partenaires techniques et financiers pour renforcer les dispositifs de prévention et de gestion des crises. Dans cette quête, le Programme de Renforcement des Systèmes d'Alerte Précoce (ProAct) émerge comme un pilier essentiel. Mis en œuvre par un consortium d'organisations humanitaires de renom, Action Contre la Faim (ACF), Oxfam et Save the Children, ProAct est le fruit d'un financement substantiel de l'Union européenne. Il s'étend sur un territoire vaste, couvrant onze pays essentiels : Mali, Niger, Tchad, Burkina Faso, Sénégal, Mauritanie, Nigeria, Côte d'Ivoire, Gambie, Liberia et

Sierra Leone. Le cœur de ProAct bat au rythme des Systèmes d'Alerte Précoce (SAP). Ces mécanismes cruciaux collectent, suivent et analysent des données vitales, de la pluviométrie aux prix des denrées alimentaires, en passant par la production agricole et pastorale. Ces informations, essentielles pour des décisions éclairées, sont mises à la disposition des autorités compétentes. ProAct s'engage dans des actions ciblées pour atteindre ses objectifs et forme les acteurs clés de l'agriculture et de l'élevage à la collecte et à l'analyse des données alimentaires. Il les motive à être proactifs en signalant les risques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. De plus, il sensibilise les décideurs et les responsables nationaux sur l'importance capitale d'un Système d'Alerte Précoce solide et les encourage à le soutenir financièrement.

SÉNÉGAL

UN RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN AU PEUPLE PALESTINIEN INTERDIT À DAKAR

Le rassemblement de soutien au peuple palestinien qui devait se tenir hier, à Dakar, a été interdit par le préfet de la capitale sénégalaise. L'Alliance nationale pour la cause palestinienne (Ancp, constituée de plus de 40 organisations), initiatrice du rassemblement pacifique, n'a pas, disent les autorités, respecté le délai de « trois jours francs au moins » requis pour toute déclaration de manifestation sur la voie publique. Elles ont indiqué que ses services ont enregistré la déclaration de

rassemblement de l'Ancp le 25 octobre et a, en conséquence, décidé de son interdiction. Déterminés à se faire entendre dans le combat pour le peuple palestinien, les organisateurs ont annoncé, dans un communiqué, la reprogrammation du rassemblement pour le 4 novembre. « Nous avons déposé la lettre le 24 octobre et le préfet dit dans son communiqué que ses services ont enregistré la lettre le 25 octobre ; ce qui, selon lui, constitue un non-respect des trois jours francs ayant conduit à l'interdiction. Dès lundi nous allons déposer une autre lettre pour tenir la mobilisation », ont assuré les promoteurs de la manifestation.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Admnistration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

**«POUR VOTRE PUBLICITÉ
S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité» Agence
ANEP 01, Avenue Pasteur Alger**
Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78
/ 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

«MÉDECINS SANS FRONTIÈRES» TIRE LA SONNETTE D'ALARME :

«Les atrocités à Gaza ont atteint un niveau jamais vu auparavant»

«Des personnes sans défense vivent sous le poids d'horribles bombardements et il n'y a aucun endroit où fuir ou se cacher pour les familles. Il doit y avoir un cessez-le-feu immédiat. L'eau, la nourriture, le carburant, les fournitures médicales et l'aide humanitaire doivent être de nouveau sécurisés à Gaza»

L'organisation «Médecins sans frontières» a appelé hier à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Ghaza, afin d'éviter davantage de victimes et de permettre à l'aide humanitaire d'entrer dans la bande. L'organisation a ajouté que les bombardements israéliens sur Ghaza se sont intensifiés d'une manière sans précédent et que toutes les parties de la bande sont bombardées, ne laissant aucun refuge aux civils. Citée par l'agence palestinienne Wafa, elle a souligné que malgré la publication d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies pour une trêve humanitaire, mais aucun résultat sur le terrain, alors que les violents bombardements israéliens se poursuivaient. «Médecins sans frontières» a appelé la communauté internationale à prendre des mesures plus strictes pour faire pression sur Israël afin de mettre fin à son agression, notant que des civils sont tués et déplacés de force de leurs foyers, et que l'eau et le carburant continuent de manquer. Elle a rappelé que l'aide médicale a commencé à manquer dans les hôpitaux et, il y a quelques jours, le chirurgien Muhammad Obaid, qui travaille avec l'organisation à Gaza, a décrit la situation ainsi : «Les hôpitaux sont surpeuplés de patients. Des amputations et des inter-



ventions chirurgicales sont pratiquées sans anesthésie appropriée, et les morgues sont submergées de cadavres.» L'organisation a ajouté que la panne de communication le 27 octobre a limité la capacité des équipes à coordonner et à fournir une aide médicale et humanitaire, tandis que les personnes coincées sous les décombres, les femmes enceintes sur le point d'accoucher et les personnes âgées n'ont pas pu demander l'aide. Suite à cette panne, MSF a perdu le contact avec la plupart de son personnel. Elle a également relevé que le nombre de blessés nécessitant une assistance médicale urgente dépasse ce que le système de santé peut supporter, car il comprend environ 3 500 lits. Jamais auparavant un tel nombre de victimes n'avait été enre-

gistré en si peu de temps, même lors des précédentes attaques israéliennes. L'organisation a confirmé que les hôpitaux sont bondés de patients, y compris l'hôpital Al-Shifa à Gaza, et que les ordres émis par l'armée d'occupation d'évacuer l'hôpital sont une tâche impossible et risquée. L'hôpital fonctionne actuellement à pleine capacité pour fournir des soins médicaux aux patients et abrite des dizaines de milliers de personnes qui y ont trouvé refuge. Dans ce contexte, le droit international humanitaire stipule que les patients, les travailleurs et les établissements de santé doivent être protégés à tout moment. Pour sa part, le président international de Médecins sans frontières, Christos Christou, a déclaré : «Des personnes sans défense vivent sous le poids d'horribles bombardements et il n'y a aucun endroit où fuir ou se cacher pour les familles. Il doit y avoir un cessez-le-feu immédiat. L'eau, la nourriture, le carburant, les fournitures médicales et l'aide humanitaire doivent être de nouveau sécurisés à Ghaza» a-t-il souligné. Il a ajouté que plus de deux millions d'hommes, de femmes et d'enfants sont confrontés à un siège inhumain à Ghaza, ce qui constitue une punition collective interdite par le droit international humanitaire.

Youssef S.

LE CHEF DE L'ÉTAT S'EST EXPRIMÉ FERMEMENT ET SANS DÉTOUR «L'agression sioniste contre Ghaza est un véritable crime contre l'humanité»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lors de son périple à Djelfa, une rencontre avec des représentants de la société civile, lors de laquelle il est revenu sur l'actualité internationale, dominée par ce qui se passe à Ghaza. En effet, le Président Tebboune a décidé d'achever sa visite dans la wilaya de Djelfa, où il a inauguré d'importants projets, par une rencontre avec des représentants de la société civile pour écouter et répondre à leurs préoccupations. La rencontre s'est tenue en présence du Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, des

membres de l'importante délégation ministérielle accompagnant le président de la République, du wali de Djelfa, des notables de la région et des élus locaux. A cette occasion, une minute de silence a été observée à la mémoire des Palestiniens tombés en martyrs dans l'agression barbare et brutale menée par l'entité sioniste contre la bande de Ghaza. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait pointé un doigt accusateur sur des parties internationales coupables d'«entraver les efforts de l'Algérie pour réunifier les factions palestiniennes». Le Président Tebboune a déclaré dans son discours prononcé

face aux représentants de la société civile de Djelfa que «les Palestiniens ne sont pas des terroristes et ne l'ont jamais été, mais ils défendent leur droit et l'indépendance de leur patrie». De ce fait, a précisé le Président de la République, accuser le Hamas de «terrorisme» est un terme inadapté à la résistance palestinienne, de même que l'accusation par le colonialisme français contre les révolutionnaires algériens. Dans le même contexte, le Président a dénoncé l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, la considérant comme «un véritable crime contre l'humanité».

I.Med Amine

LE GÉOPOLITOLOGUE OUSSAMA BOUCHEMAKH, À PROPOS DU TWEET DU PREMIER MINISTRE SIONISTE :
«NETANYAHU SUR LE POINT D'ÊTRE RÉVOQUÉ»

Propos recueillis par Fayçal Oukaci

Dans un tweet publié tard dans la nuit de samedi à dimanche, le Premier ministre Benjamin Netanyahu a réitéré l'affirmation selon laquelle il n'a jamais été informé par les chefs des services de sécurité de l'imminence de l'attaque du Hamas, s'attirant de vives critiques sur cette tentative de s'exonérer de ses responsabilités. Il a supprimé le message quelques heures plus tard et présenté ses excuses. Netanyahu sait qu'il joue sa survie dans cette guerre totale contre le Hamas, comme il sait que les Brigades iront jusqu'au bout, comme il sait aussi qu'il a le devoir de préserver la vie des otages israéliens détenus à Ghaza. Une marge de manœuvre de plus en plus réduite, avec des probabilités d'échec assez élevées. Le point de vue du géopolitologue et enseignant en sciences politiques, Oussama Bouchemakh, sur la question : «À une heure du matin, alors que la guerre entre dans sa quatrième semaine, le Premier ministre israélien Netanyahu a choisi de publier un tweet disant ce qui suit : «Le Premier ministre Netanyahu n'a été averti, en aucune circonstance et à aucun moment, que le Hamas avait l'intention de déclencher une guerre. Au contraire, tous les responsables de la sécurité, y compris le chef d'Aman et le chef du Shin Bet, ont estimé que le Hamas avait fait marche arrière et avait plutôt recours à un règlement. C'est l'évaluation qui a été présentée à plusieurs reprises au Premier ministre et au mini-conseil ministériel de sécurité par tous les niveaux des agences de sécurité et de renseignement jusqu'au moment où la guerre a éclaté. » Qu'est-ce que ce tweet indique ? «En fait, ce tweet a suscité des réactions de colère de la part des Israéliens et des responsables de la sécurité qui lui ont demandé de se rétracter, et a provoqué un état de frustration, car il a confirmé l'idée selon laquelle le Premier ministre israélien, en temps de guerre et de chaos interne dans son administration, pense en premier à comment sauver sa peau auprès des commissions d'enquête. «Mais pourquoi maintenant ? Que signifie utiliser un texte clair qui se dédouane de la responsabilité et la met entièrement sur le dos des chefs des services de sécurité ? Pourquoi un tweet sur Twitter ? «En réalité, Netanyahu s'est-il rendu compte que le butin de guerre contre le Hamas (qui pourrait le sauver) ne serait pas important ou ne serait absolument rien à côté des pertes enregistrées. De ce fait, il a donc décidé de libérer son cou de la corde de la potence qui l'attend au plan intérieur».

POINT DE SITUATION DE LA GUERRE HAMAS-ISRAËL DANS SA QUATRIÈME SEMAINE

A Ghaza, la guérilla a commencé

Par Fayçal Oukaci

Aujourd'hui, dernier jour du mois d'octobre, la guerre entre le Hamas et Israël entre dans sa phase cruciale : la guerre terrestre. Jusque-là, après avoir été humiliés par les Brigades Al Qassam, les sionistes n'ont fait que réagir d'une manière intempestive, bombardant la ville de Ghaza sans ménagement ni pour les civils ni pour les bâtiments classés en dehors de la zone de conflit dans le droit international, comme les hôpitaux. Quel bénéfice en a tiré Israël ? Aucun. Au contraire, il a soulevé contre lui un tollé universel, le monde entier découvrant le «fascisme sioniste» en direct. Ce qui avait motivé une coupure de l'Internet et de l'électricité, afin, d'un côté, de couvrir les massacres sionistes sur les populations d'un lourd manteau d'obscurité, et

d'un autre, de faire l'impasse des pertes de Tsahal sur le terrain. Aujourd'hui, les forces israéliennes engagées dans l'enclave palestinienne ne progressent pas. Elles ont été repoussées par les Brigades Al Qassam de tous les fronts de combat. L'opération militaire israélienne qui, selon le ministre de la défense, Yoav Gallant, promet d'accomplir la «destruction» du Hamas à Gaza, piétine. Les combats sur le terrain ferme sont une spécialité des Brigades, et Tsahal hésite encore. Si défaite il y a, c'en est fait d'Israël, de sa force, de sa puissance de feu, de sa technologie et de son renseignement. Beaucoup de paramètres sont à prendre en ligne de compte pour s'engager de la sorte. Israël, tout au long de son histoire, sous-traitait les guerres, mais là, les données changent.

Les forces israéliennes, qui ont envoyé des divisions entières à l'assaut de l'enclave de Ghaza, sont attendues par les combattants du Hamas (environ 30 000 hommes, renforcés par des volontaires), ceux du Jihad islamique (quelques milliers) et de petits groupes plus méconnus, tapis dans un dispositif défensif incluant un réseau souterrain impenable. «La guerre dans la bande de Gaza sera longue et difficile», avait déjà prévenu Netanyahu, qui joue sa survie dans cette guerre. Le Hamas a fait état de «violents combats» au sol dans le nord de la bande de Ghaza, où l'armée israélienne tente d'avancer depuis vendredi soir, notamment dans la partie la plus au nord, entre la mer et Beit Hanoun. Des frappes ont déjà visé l'hôpital Al Qods, que Tsahal veut détruire totale-

ment sous le prétexte qu'il abrite dans ses sous-sols l'arsenal militaire des Brigades Al Kassam. Malgré la guerre à huis clos, les informations, avec son et image, sortent de Ghaza et démontrent que les Brigades du Hamas se portent bien, demeurent convaincues de leur droit à se défendre par tous les moyens, et accomplissent des prouesses qui laissent les plus grands stratèges militaires du monde abasourdis. Dans un tweet posté hier, Ismaïl Haniyeh pouvait affirmer que les Brigades avaient pu repousser plusieurs incursions israéliennes et même opérer des attaques dans les colonies du bouclier juif autour de Ghaza, malgré les bombardements terrestres, aériens et maritimes de l'armée sioniste.

Le premier voyage par train Boughezoul-Djelfa-Laghouat a eu lieu hier

Le premier voyage du nouveau train reliant Boughezoul à Djelfa et Laghouat a été fait hier matin, après avoir été inauguré, la veille, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Cette ligne relie chacune des wilayas de Médéa, Djelfa et Laghouat à travers six stations : la station de Boughezoul dans la wilaya de Médéa, et les stations d'Ain Ouassara, Hassi Bahbah et Djelfa, dans la wilaya du même nom. La ligne ferroviaire inaugurée relie, dans une dernière partie, Djelfa à la gare de Laghouat, station terminale des voyageurs et des marchandises.

Cette ligne ferroviaire Boughezoul (Médéa)-Djelfa-Laghouat, traverse une distance de 250 km, à une vitesse de 220 km/h et sera un moteur économique et un générateur d'emplois très appréciable.

Le réseau ferroviaire de 321 km de long a été réalisé par des compétences 100% algériennes, et dont il est attendu une importante contribution pour faire basculer cette wilaya agro-steppe vers une nouvelle étape d'un développement durable.

I.Med

La journée de mercredi chômée et payée

Dans un communiqué publié hier, la Direction générale de la Fonction publique a assuré que la journée du mercredi 1^{er} novembre, coïncidant avec la célébration de l'anniversaire du déclenchement de la guerre de libération, sera chômée et payée.

«A l'occasion de la fête de la Révolution et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant les fêtes légales, la journée du mercredi 1^{er} novembre 2023 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée», précise la même source. Il est bon de savoir que les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités devront prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté, précise la même source.

Y.B.

LES CITOYENS NE PEUVENT QUE S'EN RÉJOUIR

AADL 3, un projet phare aux objectifs multiples

L'Etat continuera en 2024 à soutenir le logement et à aider les couches moyennes à accéder à un logement décent. Avec une telle mesure, c'est le caractère social de l'Etat algérien qui est consacré.

Le Chef de l'Etat a annoncé à partir de Djelfa le lancement d'un nouveau programme de logements sous formule location-vente AADL 3. Il a ajouté que les souscriptions s'effectueront début 2024. Le président de la République a également indiqué que ces nouveaux logements sont destinés particulièrement aux médecins et enseignants. C'est donc, comme pour les précédents programmes, les couches moyennes qui seront touchées par cette mesure. Ce nouveau programme constitue aussi une opportunité pour les jeunes, notamment les trentenaires qui n'ont pu accéder au programme AADL 2 et les autres programmes sociaux ainsi qu'aux logements LPP qui sont réservés aux citoyens à revenus plus élevés. Il soulage les jeunes couples ou célibataires locataires de logements à des prix qui grèvent leur budget. Une situation qui les met dans des conditions de vie difficiles. Le Président de la République donne un signal fort : l'Etat continuera en 2024 à soutenir la construction de logements, aidant ainsi les

couches moyennes dont le pouvoir d'achat a été laminé suite à la chute des prix du baril à accéder à un logement sous cette formule. Le logement continuera donc à être subventionné en 2024, le Trésor prenant en charge le différentiel entre le coût de revient et le prix du logement proposé aux bénéficiaires de l'AADL 3. Cette décision consacre donc le caractère social de l'Etat. Elle contribuera à atteindre l'objectif fixé par le gouvernement, la réalisation entre 2020 et 2024 d'un million de logements. Cette décision est d'autant plus accueillie avec satisfaction que l'effort des pouvoirs publics a été sans précédent ces dernières décennies au point que le taux d'occupation par logement a atteint le chiffre de quatre. En moyenne, chaque logement en Algérie est occupé par seulement quatre personnes. Ce qui démontre l'importance des investissements publics dans le secteur de l'habitat. En dépit de ces millions de nouveaux logements construits ou en cours de réalisation, l'Etat continuera son effort en 2024. Ce qui est fort



apprécié par la frange de la population touchée sans doute beaucoup plus jeune que dans le programme AADL 2 qui a vu la construction de centaines de milliers de logements. Avec l'expérience acquise dans les programmes précédents, il est attendu que l'accent sera mis beaucoup plus sur la qualité, sur le respect des délais de réalisation et sur la livraison des logements avec les équipements d'accompagnement et la viabilisation réalisée telle que les raccordements à l'eau, l'électricité et le gaz ainsi que le réseau d'assainissement. Au plan économique, une telle décision contribue à la relance du secteur du BTP. Ne dit-on pas quand le bâtiment va, tout va ? Avec de telles mesures en

direction du logement, la croissance de l'économie nationale restera tirée par principalement le BTPH, tout comme l'industrie, l'agriculture et l'énergie en 2024. Bémol, une telle politique est conditionnée par la situation financière du pays. Il suffit que les prix du pétrole baissent pour que l'Etat opère des ponctions budgétaires et réduit la voilure de son budget. Il faudra d'ores et déjà réfléchir à la généralisation de la location à des prix modérés pour ne financer sur le budget de l'Etat que les logements destinés aux bas revenus. En attendant, il faudra applaudir cette mesure qui diminuera la pression sur le logement.

Khaled Remouche

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR A FAIT HIER LE POINT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROCESSUS

Le gouvernement réécrit la législation relative aux partis politiques et aux associations

Le Premier ministre, M. Aïme Benabderrahmane, a présidé, hier, une réunion du gouvernement au cours de laquelle plusieurs secteurs ont été examinés, indique un communiqué des services du Premier ministre. A cette occasion, le gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire sur l'état d'avancement du processus d'élaboration des nouveaux textes législatifs relatifs, respectivement, à la commune, à la wilaya, aux partis politiques et aux associations. Ces projets de textes s'inscrivent dans le cadre du parachèvement du processus de mise en œuvre des réformes politiques et institutionnelles découlant des engagements de Monsieur le Président de la République, notamment à travers la mise en cohérence de l'arsenal juridique existant avec les nouvelles dispositions de la Constitution, en vue de consolider l'Etat de droit et le plein exercice des droits et libertés, et de promouvoir le rôle des collectivités locales en matière de

développement économique et social, en consacrant davantage la bonne gouvernance, l'exercice de la démocratie participative, la protection des élus locaux et en assurant un meilleur fonctionnement des assemblées. Il a par ailleurs examiné un projet de décret exécutif présenté par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, portant déclaration d'utilité publique l'opération relative à la réalisation de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet. Le projet de texte permettra la libération des emprises devant abriter les travaux de réalisation des deux premiers tronçons de cette ligne ferroviaire minière de 375 km sur une distance totale de 950 km. Il s'agit à cet effet du tronçon qui s'étend de Béchar jusqu'au point kilométrique 200, à une distance de 200 km et du tronçon Oum Lassel-Tindouf sur 175 km. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a présenté un projet de décret exécutif portant institution de la nomenclature algérienne des métiers et des emplois (NAME)

dans le secteur économique public et privé. Ce texte consacre la NAME comme référentiel officiel et unique d'expression des besoins en main-d'œuvre et constitue une étape indispensable en vue de son utilisation par l'ensemble des parties prenantes sur le marché national de l'emploi, notamment en ce qui concerne les besoins exprimés par les entreprises économiques publiques et privées ainsi que par les entreprises étrangères. Dans le domaine de l'hydraulique, le Gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre de l'Hydraulique portant sur la stratégie du secteur en matière d'utilisation des eaux des stations d'épuration dans l'hydraulique agricole et dans l'industrie. L'exposé a mis en avant les objectifs du secteur pour la valorisation de la réutilisation des eaux usées épurées dans l'irrigation agricole au niveau des grands périmètres irrigués, de la petite et moyenne hydraulique et du barrage vert, ainsi que dans les sites industriels recensés, notamment à travers la mise en œuvre d'un

plan opérationnel et stratégique de réalisation de nouvelles stations d'épuration et de réhabilitation et d'extension des systèmes épuratoires en vue d'augmenter leurs capacités. Dans le domaine de la santé, le ministre en charge du secteur a présenté une communication sur la numérisation qui vise l'amélioration de la gouvernance publique à travers la numérisation de l'ensemble des aspects liés à la gestion matérielle et humaine du secteur de la santé. Ce processus de digitalisation du secteur de la santé se fait progressivement, à travers la numérisation de l'administration du secteur de la santé et du service public ainsi que l'interopérabilité avec les autres administrations publiques. La numérisation du secteur de la santé permettra de réaliser un saut qualitatif dans la gouvernance des infrastructures sanitaires, en matière de rationalisation des dépenses financières et d'optimisation des ressources humaines, ainsi que l'amélioration de la prestation sanitaire fournie au patient ».

Y.S.

Université : Près de 300 projets obtiennent le label «innovant»

Les établissements universitaires ont réalisé en 2022 près de 300 projets au niveau national ayant reçu le label « Projet innovant » dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté ministériel n-1275 (un diplôme, une startup/un diplôme, un Brevet), a indiqué, ce lundi à Oran, le président de la Commission de coordination nationale, de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires, affilié au ministère de l'Enseignement supérieur.

Les établissements universitaires nationaux ont enregistré de belles réalisations dans ce domaine en 2022 durant laquelle 288 projets ont obtenu le label « Projet innovant », avec 1.063 demandes de brevet déposées au niveau de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), outre 734 projets transformés en petites entreprises ou startups, a indiqué à la presse Mir Ahmed, en marge d'une réunion de concertation tenue à l'Université d'Oran-2 « Mohamed Benahmed » des membres et experts du comité avec des directeurs et responsables d'incubateurs et maisons de l'entrepreneuriat des établissements universitaires d'Oran. En dépit des efforts déployés par ces établissements universitaires et incubateurs d'affaires et ses cadres, en application de la décision ministérielle n 1275 « davantage de travaux nous attendent pour obtenir des



résultats plus importants, cette année et à l'avenir », a ajouté le même responsable. Il a, dans ce cadre, souligné l'importance de se rapprocher de l'environnement économique, social et des opérateurs économiques locaux, afin de les impliquer davantage dans l'application de cette décision, sachant que le

ministre du secteur a exhorté tous les établissements d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique à entreprendre cette ouverture. A titre indicatif, Oran comprend de nombreuses zones industrielles et des méga entreprises, ce qui lui donne l'avantage de s'orienter vers des projets liés au

secteur industriel, a fait savoir M. Mir, ajoutant que les étudiants diplômés « peuvent contribuer à gérer des entreprises de sous-traitance, qui sont des entreprises efficaces dans le tissu industriel, notamment automobile, et contribuer au développement économique d'Oran et ses environs ».

SALON AGREST-EXPO

Promotion des techniques agricoles modernes et systèmes d'irrigation innovants

La deuxième édition du Salon international de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'emballage de l'Est (Agrest-Expo), clôturée samedi après-midi au complexe culturel Ahmed-Bey de Constantine, a suscité un vif intérêt des nombreux visiteurs, notamment dans les stands mettant en relief les techniques agricoles modernes et les systèmes d'irrigation innovants destinés à améliorer efficacement les productions agricoles. La 4^e et dernière journée de cette manifestation a été marquée par une affluence remarquable d'investisseurs agricoles et d'opérateurs économiques qui se sont intéressés à tous les pavillons du Salon, en particulier aux offres d'entreprises proposant des solutions innovantes en matière « d'agriculture intelligente » et de contrôle à distance des systèmes d'ir-

rigation pour rationaliser l'eau à l'aide de l'intelligence artificielle. Parmi les ailes du Salon ayant attiré le plus l'attention des spécialistes du secteur agricole, figurent les programmes électroniques modernes utilisant des capteurs à distance, proposés par des entreprises du secteur privé et des start-ups. Des programmes ayant la capacité d'analyser les informations pour aider l'agriculteur à prendre la meilleure décision et obtenir, ainsi, une production optimale à des coûts réduits, et pour l'aider à maîtriser les risques que représentent les divers ravageurs menaçant les plantes et le sol, ainsi qu'à surveiller les différents stades de développement et de croissance des cultures. Des capteurs placés dans les champs et les serres collectent des données précises et des cartes détaillées de

tous les terrains et ressources de la région, ce qui permet de contrôler l'acidité et la température du sol, les niveaux de luminosité, l'humidité et la pression atmosphérique, le tout afin de déterminer avec précision la quantité de pesticides nécessaire pour éviter une utilisation excessive de produits chimiques, et pour parvenir à une « agriculture propre ». D'autre part, les technologies développées dans le domaine de l'irrigation intelligente utilisent la connexion des équipements agricoles à des appareils intelligents pour les contrôler à distance via l'Internet, au moyen de smartphones ou de tablettes électroniques, permettant ainsi d'envoyer et de recevoir des données dans le but de les exploiter au mieux pour obtenir des cultures de haute qualité.

R.N./Avec APS

LA POLICE D'OUARGLA LANCE UN APPEL À TÉMOINS

Les services de la sûreté de la wilaya d'Ouargla ont lancé un appel à témoins aux citoyens concernant une affaire d'escroquerie. « En vertu de l'article 17 du code de procédure pénale et en application du mandat émis par le procureur de la République près du tribunal d'Ouargla, la sûreté de la wilaya d'Ouargla porte à la connaissance des citoyens que l'individu qui apparaît sur la photo, portant les initiales (H.S) propriétaire de l'agence touristique Azeroual Club est impliquée dans plusieurs affaires d'escroqueries dont étaient victimes plusieurs citoyens issus de plusieurs wilayas du pays » rapporte le communiqué. Une autre personne est également impliquée dans ces affaires. Il s'agit de A.S, la fille de la première personne impliquée. Les services de la Police invitent ainsi toute personne ayant été victime de cet individu à se rapprocher du siège de la sûreté de la wilaya d'Ouargla ou du poste de police le plus proche.

L'ABEF ORGANISE AUJOURD'HUI UNE JOURNÉE D'INFORMATION SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE DE L'ÈRE DIGITALE

Une journée d'information intitulée « L'inclusion financière de l'ère digitale : Défis et perspectives » sera organisée aujourd'hui, mardi, à l'initiative de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), a indiqué hier un communiqué de l'association. Placée sous le patronage du ministre des Finances, M. Laaziz Faid, et organisée à l'occasion de la Journée mondiale de l'épargne, cette rencontre entend « contribuer à l'enrichissement du débat et à l'examen des questions qui animent présentement le secteur bancaire et financier », précise-t-on de même source. Plusieurs thématiques seront abordées au cours de cette rencontre et s'articuleront autour de « la transformation numérique et la culture financière ainsi que la finance digitale comme facteur d'inclusion financière » et seront organisées en panels interactifs, est-il souligné. Cet événement regroupe les représentants des différents départements ministériels, des organisations patronales et associations spécialisées, des professionnels de la banque, des assurances, de la finance, le monde de la communication, aux côtés des experts du métier.

CNESE

Bouchenak Khelladi participe en Russie aux travaux de l'AG de l'AICESIS

Le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Sidi Mohammed Bouchenak Khelladi, effectuera une visite de travail en Russie pour prendre part aux travaux de l'Assemblée générale de l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS), qui se tiendront du 30 octobre au 2 novembre prochain, a indiqué un communiqué du CNESE. L'événement réunira les représentants des conseils économiques et sociaux membres de l'AICESIS afin d'examiner le rapport d'activité de l'association pour le mandat qui s'achève et dont la présidence a été assurée par la Chambre civique de Russie, a précisé la même source. L'ordre du jour de la réunion comprend, également, une discussion sur le partenariat de l'Association

avec le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) et l'Organisation internationale du Travail (OIT), en plus du renouvellement des organes de l'AICESIS à travers l'élection d'un nouveau président et les membres du conseil d'administration, a ajouté le communiqué. En marge de cette assemblée générale, le président du CNESE procédera à la signature d'un memorandum d'entente avec son homologue russe et s'entretiendra avec nombre de ses homologues. « A travers sa participation à cette réunion, le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) renforce son rôle dans le dialogue mondial sur les questions sociales, économiques, environnementales et de développement durable », a souligné la même source.

R.N.



GAZ ALGÉRIEN VERS L'ESPAGNE

Les prix ont triplé durant les deux dernières années

Les prix du gaz algérien vers l'Espagne ont triplé, au cours des années 2022 et 2023, par rapport aux prix observés au cours de l'année 2021.

Les prix du gaz algérien vers l'Espagne s'élèvent actuellement à environ 650 euros (687,7 dollars américains) la tonne, après avoir été multipliés par trois environ par rapport aux prix que les deux pays avaient approuvés l'année dernière, selon le rapport publié par le site radio espagnole «Canal Sur Média». Le rapport attribue les raisons de la hausse des prix du gaz algérien vers l'Espagne aux répercussions de la guerre russo-ukrainienne, outre à la crise que connaissent les relations algéro-marocaines, qui ont conduit auparavant au non-renouvellement du contrat d'exploitation du gazoduc qui approvisionne Madrid en gaz algérien, en passant par le Maroc. Ces facteurs ont conduit à une multiplication par trois

des prix du gaz arrivant à Almeria, ce qui a entraîné une augmentation des coûts de divers produits énergétiques en Espagne, selon ledit rapport. Au cours des cinq dernières années, jusqu'à 21 millions de tonnes de gaz liquéfié algérien ont afflué vers la ville d'Almeria, dans le sud de l'Espagne, via le gazoduc maritime et les navires arrivant au port, pour une valeur totale d'environ 9 milliards d'euros (9,52 milliards de dollars). Le rapport explique que les prix du gaz algérien vers l'Espagne ont évolué au cours de l'année 2022, jusqu'à atteindre actuellement 650 euros (687,7 dollars) la tonne, pour les expéditions transportées par le gazoduc maritime «Medgas». Cette hausse du prix du gaz a grandement affecté le



niveau de la facture énergétique de l'Espagne, qui s'est élevée à 3 milliards d'euros (3,17 milliards de dollars) au cours de l'année 2022, contre 1,17 milliard d'euros (1,24 milliard de dollars) en 2021. Jusqu'à fin août 2023, le coût du gaz algérien vers l'Espagne atteignait jusqu'à 1,8 milliard d'euros (1,25 milliard de dollars), contre plus de 2,7 millions de tonnes. Concernant les approvi-

sionnements algériens en gaz liquéfié arrivant au port d'Almeria via des méthaniers, les choses ne sont pas très différentes, puisque la facture a sensiblement augmenté en 2023, sur la base des chiffres enregistrés jusqu'à fin août dernier. Au cours de l'année 2022, l'Espagne a dépensé environ 378 millions d'euros (400 millions de dollars) en échange de livraisons estimées à environ 474 mille tonnes, ce qui représente 90 millions d'euros supplémentaires (95,2 millions de dollars), malgré la diminution d'environ 90 % des expéditions de gaz liquéfié. Les prix du gaz liquéfié algérien vers l'Espagne ont bondi entre les deux périodes, passant de 380 euros (402 dollars) à 800 euros (846,4 dollars) la tonne. d'autant plus que ce type d'expédition n'est pas soumis aux prix convenus dans les contrats à long terme entre les deux pays, mais est plutôt soumis aux transactions, aux

fluctuations du marché au comptant et des marchés boursiers.

Révision des prix du gaz algérien

Les prix du gaz algérien vers l'Espagne figuraient parmi les contrats qui ont été mis sur la table des négociations de Sonatrach avec ses clients, Madrid étant l'un des clients les plus importants de l'Algérie, ce qui a débouché sur un accord entre la société gouvernementale et la société espagnole «Naturgy» sur la révision des prix de vente via la ligne «Medgaz». Rappelons que l'ex-patron de la Sonatrach, Tawfiq Hakar, avait indiqué que l'accord signé prévoyait une révision des prix en fonction des prix du marché international, tout en indiquant que l'accord s'étend sur 3 ans, même si les négociations étaient «difficiles» et se sont poursuivies pendant une période de 10 mois. Dans le même sens, Sonatrach a négocié avec 5 autres partenaires une révision des prix d'approvisionnement en gaz naturel, en s'appuyant sur une vision basée sur le fait que plafonner les prix du gaz ne sert pas l'intérêt du marché, qu'il soit consommateur ou producteur, en à moyen et long termes, surtout en l'absence de mécanismes de marché clairs.

Mourad H.

SONATRACH

HACHICHI REÇOIT LE P-DG DE LA SOCIÉTÉ TURQUE BOTAS

Le P-dg du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu avant-hier, le P-dg de la société Turque BOTAS, Abdulvahit Fidan avec lequel il a évoqué les possibilités d'étendre le partenariat et d'explorer de nouvelles opportunités d'affaires entre les deux compagnies, a indiqué un communiqué du groupe pétrolier national. A cette occasion, "les deux parties ont évoqué les relations commerciales de long terme inscrites dans le cadre de contrats de vente et d'achat de GNL

entre Sonatrach et BOTAS", selon le communiqué. BOTAS est une société publique spécialisée dans l'approvisionnement du marché turque en gaz. Sonatrach fournit du GNL à la société BOTAS depuis 1988 à travers notamment le terminal de Marmara, construit initialement en vue de la réception du GNL algérien, a fait savoir la compagnie nationale des hydrocarbures. A la faveur de cette rencontre, "les deux partenaires ont convenu du renforcement de leur relation commerciale et ont abordé la possibilité d'étendre leur partenariat et d'explorer de nouvelles opportunités d'affaires", a-t-on souligné de même source.

R. E.

AVEC SES 118 INGÉNIEURS ET TECHNICIENS

Le Centre de maintenance de Tassili Airlines au service de Sonatrach et de la collectivité nationale

Grâce à son Centre de maintenance, bâti aux standards internationaux, et employant des compétences algériennes, formées en Algérie, la compagnie aérienne Tassili Airlines (TAL), filiale du groupe Sonatrach, profite aujourd'hui d'une maintenance locale homologuée, ce qui lui a permis des économies importantes en devises, a affirmé le directeur de communication et des relations publiques au sein de l'entreprise, Karim Bahar. Dans une déclaration à l'APS, Karim Bahar a fait savoir que le centre "effectue l'ensemble des opérations de maintenance légères (A Check) et lourdes (C Check) avec des capacités 100% algériennes, permettant d'économiser des coûts importants en devises". Exemples à l'appui, l'opération "C Check" est évaluée à 132.000 dollars pour un appareil Bombardier Q400 (74 places) et à 87.000 dollars pour un Bombardier Q200 (37 places), en plus du coût d'immobilisation de l'appareil durant son envoi vers le pays où devait s'effectuer la maintenance auparavant. Depuis 2010 et jusqu'à fin 2022, le service de

maintenance de Tassili Airlines a réalisé au total sur ses appareils Bombardier 259 opérations "A Check" et 21 opérations "C Check". Au milieu du centre de maintenance sis à Alger, opérationnel depuis 2010, les techniciens locaux s'activent autour d'un appareil bombardier Q200 d'une capacité de 37 places pour une opération de maintenance légère appelée "A Check", a-t-on constaté. L'appareil fait partie de la flotte de TAL constituée de 15 appareils dont huit Bombardier ainsi que sept Boeing 737-800. Les compétences algériennes qui effectuent ce type de maintenance ont été formées à l'Institut de l'aéronautique de Blida (IAB), à l'université d'Alger (USTHB) ou à l'Ecole nationale polytechnique, encadrés par des ingénieurs expérimentés dans le domaine de la maintenance. Selon M. Bahar, le centre de maintenance de la compagnie aérienne est agréé par les autorités nationales de l'aviation civile, l'autorité européenne, mais aussi certifié IOSA "le label le plus restrictif en matière d'audit de sûreté et sécurité des compagnies aériennes

membres de l'Association internationale du transport aérien, l'IATA". Cette année, TAL a obtenu pour la 7e fois la certification internationale "IOSA" en matière de normes de sécurité opérationnelle, d'entretien et de sûreté des aéronefs", a souligné le représentant de la compagnie aérienne. Interrogé sur les conditions climatiques difficiles dans lesquelles évoluent les appareils de Tassili Airlines, au sud du pays notamment, M. Bahar a expliqué que "la compagnie a su s'adapter avec les contraintes climatiques en adaptant sa flotte à son environnement". Ses Boeing 737/800NG sont équipés de kits évitant les effets du gravier sur la partie ventrale, les ailettes des moteurs "compresseurs" sont enrobées de matériaux anticorrosion et les freins sont en carbone pour maximiser les effets de freinage, fait savoir Karim Bahar. Concernant les pneumatiques d'avions, Tassili Airlines procède à des contrôles avant le décollage et après l'atterrissage selon les standards internationaux de maintenance "comme pour l'ensemble des

contrôles des composants de la flotte de la compagnie". "Contrairement à ce qui peut être relayé çà et là, les pneus d'avion n'explorent pas car ils sont gonflés avec de l'azote et non de l'air", a assuré le responsable au sein de la compagnie aérienne. Pour sa part, le directeur du centre de maintenance de TAL, Amar Rahal, a indiqué que ce centre disposait de 118 ingénieurs et techniciens de maintenance aéronautique qui exercent leurs missions suivant les standards internationaux contenus aussi dans le manuel de maintenance de la compagnie. Selon lui, la compagnie investit "beaucoup" sur la qualification des ressources humaines afin de réduire les coûts en devises et assurer une maintenance sûre avec des compétences 100% algériennes. Dans ce cadre, il a rappelé que Tassili Airlines est liée via une convention avec l'IAB pour accueillir les stagiaires de l'institut et leur permettre de s'exercer au niveau pratique afin qu'ils soient opérationnels au terme de leur cursus.

R.E./ avec APS

RÉUNI À OSAKA (JAPON)

Le G7 accuse la Russie et la Chine d'entraver le commerce mondial

Le Groupe des 7 a renouvelé, avant-hier dimanche, son engagement en faveur d'un commerce international «libre et équitable», accusant la Russie et la Chine d'entraver le commerce mondial, et exprimant son inquiétude quant aux conséquences de la guerre au Moyen-Orient. Les ministres du Commerce du G7, réunis à Osaka, dans l'ouest du Japon,

ont souligné «la nécessité fondamentale d'une concurrence loyale dans les relations commerciales internationales» et l'importance d'un système commercial libre et équitable fondé sur l'État de droit», selon un communiqué commun. Le Groupe des Sept principaux pays industrialisés comprend la France, le Japon, les États-Unis, le Canada, l'Allemagne, l'Italie et le

Royaume-Uni. Jusqu'en 2014, il comprenait la Russie et s'appelle le G8. Ils ont notamment exprimé leur «regret et leur condamnation de la destruction par la Russie des infrastructures d'exportation de céréales ukrainiennes», après que Moscou a refusé en juillet dernier de renouveler un accord autorisant Kiev à exporter ses céréales, essentielles à la sécurité ali-

mentaire, et a bombardé les infrastructures céréalières et les ports ukrainiens. De même, les ministres du G7 ont appelé à «l'annulation immédiate de toutes les mesures qui restreignent inutilement le commerce», notamment les importations de produits alimentaires japonais, faisant référence à la Chine et à la Russie sans les nommer.

R.E.

TAMANRASSET

Célébration du 69^e anniversaire du déclenchement de la Révolution

Une exposition sur la Révolution armée déclenchée le 1^{er} Novembre 1954 a été organisée à la maison de la Culture de Tamanrasset. La manifestation a drainé un large public. Une opportunité pour les jeunes de découvrir la résistance armée de la population du Sud à l'occupation coloniale et les hauts faits d'armes de cette lutte pour recouvrer l'indépendance du pays, ainsi que les héros qui se sont sacrifiés pour que l'Algérie soit libre et indépendante. L'objectif de cette exposition est de se remémorer le lourd tribut qu'a dû payer le peuple algérien pour récupérer sa souveraineté et l'imprégnation des jeunes générations des idéaux de la Révolution.

Une large affluence du public a été relevée à l'exposition sur la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, tenue dimanche à la maison de la Culture de Tamanrasset à l'initiative du commandement de la 6^e Région militaire (6RM-Tamanrasset) dans le cadre de la commémoration

du 69^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954. Intervenant en ouverture de cette manifestation au nom du commandant de la 6RM, le chef de bureau de la guerre électronique à l'Etat-Major de la 6RM, le colonel Rahali Badr



Wassam, a souligné que cette manifestation "tend à faire connaître les combattants-symboles de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954, fierté de tous les Algériens, et vise également à vulgariser les hauts faits menés par la population du Sud du pays, ainsi que les luttes farouches accomplies par les personnalités résistantes algériennes contre le colonialisme". "L'évènement a permis au public de s'imprégner des grandes épopées menées et les sacrifices consentis par le peuple algérien pour le recouvrement de son indépendance et de sa souverai-

neté nationale, ainsi que la vulgarisation des grandes haltes ayant jalonné le parcours de la guerre de libération", a indiqué l'officier supérieur devant une assistance composée de représentants de la famille révolutionnaire, d'acteurs de la société civile et de scolarisés. Approchés par l'APS, de nombreux visiteurs rencontrés à l'exposition se sont félicités de la tenue de pareilles manifestation devant leur permettre de s'imprégner de l'histoire nationale et de consolider la Mémoire parmi les générations montantes.

R.R.

GUELMA

2 566 FOYERS DES ZONES RECLUÉES RACCORDÉS AU GAZ NATUREL

2 566 foyers de localités reculées et agglomérations secondaires de trois communes de la wilaya de Guelma ont été raccordés dimanche au réseau de gaz naturel au milieu de la grande joie des familles bénéficiaires. La wali, Houria Aggoune, a ainsi présidé la mise en service du réseau d'approvisionnement en gaz de 450 foyers de la mechta Megaâd Essayoud dans la commune de Hammam N'baïl (extrême est de la wilaya) dans le cadre du programme de commémoration du 69^e anniversaire du déclenchement de la Révolution. La même responsable a également présidé la mise en service du réseau d'alimentation en gaz de 108 foyers de la mechta Sedjerma dans la commune de Bouchegouf et celui de 200 autres foyers de la mechta Larabaa Béni Medjaled, dans la commune de Bordj Sebat. « Outre ces trois mechtas, des réseaux d'alimentation en gaz ont été parallèlement mis en service au profit de 1 808 autres foyers répartis sur 13 mechtas et agglomérations des deux communes de Hammam N'baïl et Bouchegouf », a déclaré à la presse à l'occasion la cheffe de l'exécutif local. Ces réseaux mis en service aujourd'hui dans ces trois communes bénéficient au total à 12 800 habitants et permettent de porter le taux de couverture de la wilaya par le réseau de gaz à 78 %, a souligné la wali. Elle a également relevé que les travaux de raccordement au réseau de gaz se poursuivent au niveau de 37 localités reculées des communes de la wilaya en vue de desservir plus de 4 000 foyers, affirmant que cela traduit l'intérêt accordé par les pouvoirs publics pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens des régions éloignées par l'accès aux réseaux de gaz, d'électricité et d'eau.

APS

ORAN :

Quand le Salon professionnel de la dégustation fait la promotion de la production nationale

Le Salon professionnel de la dégustation, dont la deuxième édition a été inaugurée, dimanche, au Palais des manifestations économiques et commerciales d'Oran, fait la promotion des compétences des entreprises nationales dans le domaine des industries alimentaires et de transformation. Une cinquantaine d'exposants, spécialisés dans la production de boissons, d'aromates, de produits laitiers, de chocolat, de café, de pâtes alimentaires, pâtisseries, confiseries traditionnelles et modernes, d'emballages et d'équipements de cuisine, participent à cet événement, a souligné à l'APS la responsable d'information de la société SOS Events, organisatrice de cet événement économique. Cette exposition de cinq jours constitue une occasion propice pour les opérateurs économiques à l'effet d'exposer et de promouvoir leurs produits et les dernières innovations liées à l'industrie alimentaire, a ajouté Amina Belkacem. Elle constitue également un espace pour les nouvelles unités industrielles de faire connaître leur savoir-faire et leurs produits, en plus de chercher des clients et opérateurs économiques pour élargir le champ de leurs activités. Le Salon se veut aussi un espace de commercialisation des produits fromagers traditionnels, qui possèdent un label commercial déposé au marché national, a souligné l'artisan Saïd Mekbel de la

wilaya de Bejaia, spécialisé dans ce type d'industries alimentaires, depuis 2010. Cet artisan qui expose une dizaine de variétés de fromages principalement à base de lait de chèvre et de vache et des produits aux normes internationales a signalé qu'il œuvre à développer un produit bio sans produits conservateurs ni additifs alimentaires. Il propose d'intensifier les marchés hebdomadaires pour commercialiser ces produits, qui sont hautement périssables, contrairement aux fromages manufacturés dont la durée de conservation est de six mois. Cette exposition est aussi l'occasion de faire connaître davantage le produit national, qui compte une grande variété de denrées alimentaires, sachant que les encadreurs de l'Ecole supérieure de l'hôtellerie et de la restauration d'Oran ont souvent recours aux produits locaux pour leur qualité et leur prix, selon la représentante commerciale de cet établissement d'enseignement, NesrineRedjimi. Pour sa part, l'un des visiteurs a estimé que l'exposition est l'occasion de présenter la qualité des produits algériens, notamment les dérivés laitiers, très demandés, ainsi que de découvrir de nouveaux produits alimentaires locaux largement utilisés dans la cuisine algérienne, tout en appelant à la création d'un vaste réseau de distribution pour atteindre le consommateur.

APS

TOURISME SAHARIEN :

Plusieurs mesures pour améliorer les prestations à Tamanrasset

Une batterie de mesures a été prise par la direction du Tourisme et de l'Artisanat (DTA) de la wilaya de Tamanrasset dans l'objectif de promouvoir les prestations et satisfaire les touristes convergeant vers la région au titre de la nouvelle saison qui s'étale de la mi-octobre à la fin avril. Prises en coordination avec divers partenaires et opérateurs économiques de la wilaya, ces dispositions consistent en le lancement d'activités d'aménagement et de viabilisation des sites touristiques, ainsi que la mobilisation des moyens matériels et humains pour l'encadrement des voyages et randonnées projetés à travers les différents circuits touristiques de la région de l'Ahaggar, destination très prisée par les visiteurs à la découverte du patrimoine culturel et archéologique de la région, a affirmé le DTA, Hocine Ghouti. Pour ce faire, le même responsable a fait part du lancement, fin septembre dernier avec la participation de bénévoles issus de différents secteurs et acteurs de la société, d'une campagne d'envergure de nettoyage des circuits touristiques et sites naturels disséminés à travers le territoire de l'Ahaggar. Entre-autres nouveautés, l'on relève également l'organisation, en direction des opérateurs touristiques, de sessions de vulgarisation des mesures d'octroi des visas de régularisation auprès des 94 agences touristiques que compte la wilaya. Cette mesure, favorablement accueillie par les opérateurs et propriétaires d'agences de voyage, traduit la volonté des plus hautes autorités du pays de booster le tourisme saharien, ont estimé des responsables d'agences rencontrés, à l'instar de Abdelkader Reguegda, propriétaire de l'Agence "Silane-Tourisme" qui a indiqué que cette mesure d'établissement de visa de régularisation

"contribue à l'impulsion des activités touristiques et économiques dans région et la création d'emplois directs et indirects". De son côté, le propriétaire de l'agence "Takouba", Ahmed Hamdaoui, a indiqué que "les opérateurs touristiques s'emploient, en prévision de chaque saison, à mettre les bouchées doubles pour assurer une meilleure saison, à travers la vérification et l'entretien du parc roulant et la mobilisation des guides touristiques, et d'autres staffs et auxiliaires du secteur, dont les chefs de cuisine et les chameliers, dans l'optique d'offrir de meilleures prestations et préserver l'image de qualité de la région". "La formation des opérateurs dans divers créneaux s'avère nécessaire pour l'amélioration des prestations", assure M. Hamdaoui, dont l'opinion est partagée par Mohamed Mehiri, gérant du camp "Touareg", quartier d'Adriane à Tamanrasset, qui a rassuré que cette structure est d'ores et déjà prête pour accueillir les groupes de touristes dans de bonnes conditions. Le plan touristique de la wilaya de Tamanrasset vient d'être enrichi de nouveaux circuits sillonnant les paysages féériques naturels, monts de l'Ahaggar, dunes de sable et autres sites archéologiques riches en gravures et dessins rupestres témoignant de l'histoire séculaire de la région. Outre les vestiges géologiques aux valeurs historiques et artistiques, l'on relève aussi le mont de l'Assekrem, situé à près de 80 km de la wilaya de Tamanrasset à une altitude de 2.800 m du niveau de la mer, un des paysages naturels et site mondial le plus approprié pour observer et contempler les lever et coucher du soleil, en plus du tumulus de l'Atakor renfermant le cratère.

APS

ISONNIÈRE

PAR AN DANS LE MONDE

SONNES LES PLUS

anches d'âge peuvent être tou-
certains groupes sont plus à

es les plus exposées au risque de
ve ou de complications lorsqu'elles
es sont les femmes enceintes, les
moins de 5 ans, les personnes
personnes atteintes de maladies
(telles que les maladies car-
monaires, rénales, métaboliques,
ppementales, hépatiques ou
ues chroniques) et les personnes
fections immunosuppressives ou
traitement immunosuppresseur
ayant contracté le VIH ou atteintes
r maligne ou encore patients sous
pie ou traitement stéroïdien, par
omme ils sont très exposés aux
personnels de santé et d'aide à la
squent fortement d'être infectés
de la grippe et de le propager
particulier aux personnes vulné-
accination permet de protéger les
leurs proches. Les épidémies peu-
er un fort absentéisme au travail
établissements scolaires ainsi que
e productivité. De plus, les centres
es hôpitaux risquent d'être débor-
les périodes de pic.

ENTS ET PRÉVENTION

es personnes atteintes de la grip-
lissent d'elles-mêmes. Celles qui
es symptômes graves ou d'autres
doivent consulter un médecin. Les
ui ont des symptômes bénins doi-
ant rester à la maison pour éviter
autres personnes , se reposer ,
ndes quantités de liquides , rece-
tivement symptomatique, notam-
la fièvre, consulter un médecin si
es s'aggravent.

es à risque ou présentant des
sévéres devraient recevoir un trai-
riral dès que possible. Il s'agit, des
eintes, des enfants de moins de 59
personnes âgées de 65 ans et plus ,
es atteintes d'autres maladies
, des patients en chimiothérapie
des personnes dont le système
est affaibli en raison du VIH ou
fections. La vaccination est le
yen de prévenir la grippe. Des vac-
efficaces sont utilisés depuis plus
immunité conférée par la vaccina-
ût avec le temps et il est donc
é de se faire vacciner chaque
ccin apparaît moins efficace chez
es âgées, mais il réduit la sévérité
e risque de complications et de
t particulièrement important de
s personnes qui présentent un
é de complications grippales et
nts. Une vaccination annuelle est
ée pour les femmes enceintes , les
de 6 mois à 5 ans , les plus de 65
atteintes de maladies chro-
que les soignants.

ion des vaccins est actualisée sys-
ent en mettant au point de nou-
uits qui contiennent les virus en
Plusieurs vaccins antigrippaux
vaccins antigrippaux recombi-
disponibles sous forme injectable.
e antigrippaux vivants atténués
ibles sous la forme de vaporisa-
e.
si d'autres moyens de prévenir la
recommandé de se laver réguliè-
mains et les sécher , se couvrir la
e nez lorsque l'on tousse ou l'on
er ses mouchoirs après usage, res-
on si on ne se sent pas bien , éviter
étroit avec des malades et éviter
r les yeux, le nez ou la bouche.



COVID-19 ET GRIPPE, ENTRE
SIMILITUDES ET DIFFÉRENCES

La COVID-19 et la grippe sont toutes deux des
maladies respiratoires infectieuses, et elles
ont en commun certains symptômes. Cepen-
dant, elles sont causées par des virus diffé-
rents, et il existe des différences entre les
groupes de personnes qui sont les plus vulné-
rables aux formes graves de l'une et de l'autre.
Il existe également des différences dans la
façon dont les maladies sont traitées. Il est
important de connaître la différence entre la
COVID-19 et la grippe pour mieux vous proté-
ger. La COVID-19 et la grippe sont toutes deux
des maladies respiratoires. Les deux virus ont
des symptômes en commun, notamment la
toux, l'écoulement nasal, les maux de gorge, la
fièvre, les maux de tête et la fatigue. Selon les
personnes, le niveau de gravité de la maladie
peut être différent, pour la COVID-19 comme
pour la grippe. Certaines peuvent ne pas avoir
de symptômes, ou des symptômes bénins
alors que d'autres développeront une forme
grave de la maladie. La grippe comme la
COVID-19 peuvent être mortelles. La COVID-
19 et la grippe se propagent de manière simi-
laire, par les gouttelettes et les aérosols émis
par une personne infectée lorsqu'elle tousse,
éternue, parle, chante ou respire. Les goutte-
lettes et les aérosols peuvent atterrir dans les
yeux, le nez ou la bouche des personnes qui se
trouvent à proximité - généralement à moins
de 1 mètre de la personne infectée, mais par-
fois même plus loin. Les gens peuvent égale-
ment être infectés par la COVID-19 et la grippe
en touchant des surfaces contaminées, puis en
se touchant les yeux, le nez ou la bouche sans
s'être lavé les mains entre-temps. Certaines
personnes appartenant aux mêmes groupes
ont un risque plus élevé de forme grave de la
COVID-19 et de la grippe. Bien que tous les
groupes d'âge puissent être infectés à la fois
par le virus de la COVID-19 et le virus de la
grippe, les personnes le plus à risque de
contracter une forme grave de la maladie et de
mourir de la COVID-19 et de la grippe sont les
personnes âgées , les personnes de tout âge
atteintes de maladies chroniques (telles que
les maladies cardiaques, pulmonaires, rénales,
métaboliques, neurologiques, hépatiques ou
hématologiques chroniques) , et les personnes
atteints d'une immunodéficience (comme le
VIH/sida ou le cancer, ou les patients traités
par chimiothérapie ou des stéroïdes).

Le personnel de santé est exposé à un risque
élevé d'infection par la COVID-19 et à un
risque élevé d'infection par la grippe.
Les femmes enceintes et celles qui ont accou-
ché récemment sont exposées à un risque

élevé de contracter une forme grave de la grip-
pe comme de la COVID-19. Les mêmes
mesures de protection sont efficaces contre la
COVID-19 et la grippe.

Il est recommandé de maintenir une distance
d'au moins 1 mètre avec les autres et portez
un masque bien ajusté lorsque cela n'est pas
possible , d'éviter les lieux et les environne-
ments bondés et mal ventilés , ouvrir les
fenêtres ou les portes pour bien ventiler les
pièces.

Si vous toussiez ou vous éternuez, couvrez-
vous la bouche avec le pli du coude, ou avec un
mouchoir que vous jetterez ensuite dans une
poubelle fermée ,lavez-vous les mains fré-
quemment , évitez de vous toucher les yeux, le
nez et la bouche , restez chez vous si vous ne
vous sentez pas bien.

RENFORCER LE SYSTÈME
IMMUNITAIRE, LES BONS GESTES

Plusieurs gestes simples sont à adopter pour
éviter d'attraper la grippe. Il faut savoir que le
système immunitaire est un réseau complexe
de cellules, d'organes et de tissus qui tra-
vaillent de concert. Les secrets d'une bonne
immunité résident dans notre mode de vie.
C'est cela qui permet au système immunitaire
de bien faire son travail. Déjà, notre corps
combat mieux les agressions quand on dort
bien. Le manque de sommeil affaiblit notre
système immunitaire et nous rend plus sen-
sibles aux infections. Une étude américaine a,
par exemple, montré que dormir moins de six
par nuit multipliait par quatre le risque d'at-
traper un rhume. Alors, le soir, on laisse de
côté les écrans qui stimulent l'éveil et on n'es-
saie pas de lutter contre l'envie de dormir.
L'alimentation, c'est essentiel. C'est important
d'avoir une alimentation équilibrée, avec des
fruits et légumes de saison. Cela permet de
faire le plein de vitamine C. Et leur richesse en
fibres est bonne pour notre flore intestinale,
qui est essentielle à l'immunité. Manger des
aliments fermentés, comme les yaourts, riches
en probiotiques, lui est également bénéfique.
Il peut parfois être utile de prendre des com-
pléments alimentaires. Les vitamines, notam-
ment A, C et D, et les minéraux sont indispen-
sables au bon fonctionnement du système
immunitaire. Mais cela ne veut pas dire qu'on
a intérêt à se supplémenter. En cas de manque,
cela peut être utile. Sinon, cela n'apporte rien
de plus.

Le meilleur moyen de maintenir des niveaux
suffisants de vitamines, c'est encore de man-
ger chaque jour des fruits et légumes
En revanche, une supplémentation en vitami-
ne D peut être utile quand l'exposition solaire
est insuffisante, comme c'est le cas en autom-

ne-hiver, car on la fabrique à partir des rayons
du soleil.

Il existe plein d'autres produits naturels cen-
sés booster nos défenses : des huiles essen-
tielles, des plantes ... c'est efficace ? Non, la
plupart n'ont montré aucun effet tangible.
Pire, ces produits peuvent perturber la répon-
se immunitaire.

Autre danger, ces compléments alimentaires
peuvent donner un faux sentiment de protec-
tion aux personnes qui les utilisent.

Faire de l'exercice régulièrement, sans excès.
L'effort mobilise les globules blancs, plutôt
sédentaires, qui sont chargés de patrouiller
dans nos vaisseaux sanguins. En plus, l'activi-
té physique réduit les niveaux d'hormones de
stress, qui empêchent nos cellules immuni-
taires de bien fonctionner. Enfin, on n'oublie
pas l'hygiène. C'est primordial quand les virus
comme, la grippe, la gastro circulent. On conti-
nue à bien se laver les mains, à respecter les
gestes barrières. Tout cela réduit les risques de
transmission. Et, rappelons-le, les vaccins res-
tent évidemment la protection la plus efficace.

GRIPPE, ZONA... LE LIEN ENTRE
CERTAINS VIRUS ET ALZHEIMER
CONFIRMÉ PAR UNE NOUVELLE
ÉTUDE

Lors d'une étude des Instituts américains de la
santé, des chercheurs ont remarqué que l'ex-
position à certaines maladies virales était
associée à un risque accru de neurodégénères-
cence jusqu'à 15 ans après l'infection.

Être atteint d'une pneumonie prédispose-t-il
une personne à une maladie neurodégénérati-
ve ? C'est une question que se pose les scienti-
fiques. Dans une étude des Instituts améri-
cains de la santé (NIH) publiée l'année en
cours dans la revue spécialisée Neuron, des
chercheurs ont voulu savoir s'il existait une
association entre certaines infections virales
et le risque de maladies du système nerveux
central à l'instar d'Alzheimer ou de Parkinson.
L'équipe du Centre de la maladie d'Alzheimer
et des démences apparentées (CARD) s'est
plongée dans l'analyse d'environ 500 000 dos-
siers médicaux. Ils ont observé 22 liens entre
les infections virales et les maladies neurodé-
génératives dans l'étude qui rassemblait près
de 450 000 personnes en Finlande et au
Royaume-Uni. "La plus grande association
d'effet était entre l'exposition à l'encéphalite
virale et la maladie d'Alzheimer", notent les
auteurs dans l'étude. "La grippe avec pneumo-
nie était significativement associée à cinq des
six maladies neurodégénératives étudiées",
dont la maladie d'Alzheimer, la démence, la
maladie de Parkinson et la sclérose latérale
amyotrophique (SLA). Aussi, les auteurs ont
trouvé des associations entre ces maladies et
les infections intestinales, les méningites ainsi
que le virus responsable du zona. Surtout, ils
se sont rendus compte que l'impact de ces
infections virales sur le cerveau a persisté jus-
qu'à 15 ans dans certains cas. "Chercher tous
les liens possibles"

Cette recherche est parmi les premières à étu-
dier plusieurs virus et plusieurs pathologies
du cerveau. Des études antérieures ont suggé-
ré que certains virus pourraient jouer un rôle
dans chacun de ces troubles. Récemment, des
scientifiques ont trouvé un lien entre le virus
d'Epstein Barr, de la familles des virus herpès,
et la sclérose en plaques. Cette dernière
recherche a d'ailleurs incité l'équipe à mener
cette nouvelle analyse. "Après avoir lu l'étude
sur le virus d'Epstein Barr, nous avons réalisé
que pendant des années, les scientifiques
avaient recherché - un par un - des liens entre
un trouble neurodégénératif individuel et un
virus spécifique", a déclaré dans un communi-
qué l'auteur principal Michael Nalls, neurogé-
néticien au Institut National du Vieillir aux
États-Unis.

Par Amel B. et Agences

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

LE NIGÉRIAN EVANS AKANNO FOURNIT AUX ENTREPRENEURS UN OUTIL SANS CODE DE CRÉATION DE SITES WEB PILOTÉ PAR L'IA

Entrepreneur et designer, il a fondé plusieurs entreprises à succès. Il a reçu une multitude de récompenses et distinctions dont une mention dans la liste Forbes Africa 30 under 30 en 2019.

Evans Akanno a étudié le génie électrique à l'université d'Etat d'Imo, où il a obtenu son bachelors en 2009. Certifié en 2018 par la Harvard Extension School en innovation et stratégie, il est également titulaire d'un master en innovation et en entrepreneuriat obtenu en 2022 à l'université de Californie à Irvine. Vzy a été fondée en 2021. Utilisable par les personnes qui n'ont aucune compétence en codage, l'outil fourni par l'entreprise permet également de gérer plusieurs sites Web sur un seul compte. Fonctionnant sur appareil mobile, la plateforme Vzy offre la technologie SSL (Secure Sockets Layer) pour sécuriser les sites Web, un réseau de diffusion de contenu (CDN) pour des temps de chargement plus rapides, ainsi que les hébergements Amazon Web Services et Google Cloud pour garantir des performances fiables. Le 5 octobre 2023, l'entreprise a été sélectionnée, avec 10 autres start-up, pour rejoindre le programme Google for Startups Accelerator: AI First. Elle recevra jusqu'à 350 000 dollars de crédits Google Cloud et aura accès à l'expertise ainsi qu'à l'assistance de Google en matière d'IA. Evans Akanno travaille également avec des incubateurs et accélérateurs pour soutenir les start-up et les entrepreneurs en herbe. Il est mentor chez Startup Grind Lagos et Startupbootcamp.

Avant Vzy, Evans Akanno a fondé en 2015 Cregital, une entreprise basée au Nigeria et spécialisée dans le branding, le design UX/UI et le développement Web. En 2019, il a également cofondé Disha, un outil innovant qui aide les créateurs et les indépendants à recevoir des paiements internationaux pour leur travail.

La solution a été acquise par Flutterwave en 2021. Avant de se lancer dans l'entrepreneuriat, le Nigérian a travaillé pour l'entreprise de commerce électronique Jumia en tant que spécialiste du marketing de la marque de 2012 à 2013. En 2013, il a rejoint Konga Online Shopping Ltd au poste de stratège créatif. Il y a travaillé jusqu'en 2014.

Au cours de sa carrière, Akanno a reçu plusieurs prix pour son entrepreneuriat exceptionnel. En octobre 2016, Cregital a reçu le prix de la meilleure entreprise de développement de sites Web de l'année décerné par les Nigeria Technology Awards. En 2019, Forbes Africa l'a cité parmi les 30 under 30 dans la catégorie technologie. Il a également été répertorié parmi les 100 jeunes Nigériens les plus influents par Avance Media.

In We Are Tech In Africa

CAMEROUN

Plusieurs projets d'eau potable lancés

Outre la réduction des pénuries d'eau potable, la construction de ces nouvelles installations hydrauliques réduira les risques sanitaires hydriques, et la mortalité, surtout infantile, due à la consommation d'une eau insalubre.

La ville de Kribi, située dans le sud Cameroun mettra en œuvre plusieurs projets d'approvisionnement en eau potable au cours des prochaines années. Dans ce cadre, les autorités locales bénéficieront de l'accompagnement technique et financier de la Cameroon Water Utilities Corporation (Camwater). Alors que les pénuries d'eau potable deviennent insoutenables dans la ville de Kribi, les autorités locales cherchent des réponses. Ainsi, plusieurs projets hydrauliques seront lancés dans les communes de la



cité balnéaire, située dans la région du Sud au Cameroun, en vue d'améliorer la desserte des populations. Les travaux comprendront notamment la construction d'adductions d'eau potable (AEP). Les capacités des agents communaux seront également renforcées pour un meilleur entretien des installations. Pour mener à bien ces projets, les autorités de Kribi ont sollicité l'expertise technique de la Cameroon Water Utilities Corporation

(Camwater), l'entreprise en charge du service public de l'eau potable et de l'assainissement dans le pays d'Afrique centrale. Selon l'accord signé le 24 octobre 2023, la Camwater planifiera et réalisera des études pour identifier les besoins en eau potable dans les communes de Kribi I et II, renforcera les capacités des agents communaux de la cité balnéaire, et sensibilisera les populations sur l'importance de l'accès à l'eau potable.

«Nous sommes convaincus que l'accès à l'eau potable est un droit fondamental des populations. Nous nous engageons donc à travailler avec les communes de Kribi pour que tous ses habitants aient accès à une eau potable de qualité», a assuré Blaise Moussa, le directeur général de la Camwater à Kribi il y a environ une semaine. Outre la réduction des pénuries d'eau potable, la construction de nouvelles installations hydrauliques à Kribi réduira les risques sanitaires hydriques, et la mortalité, surtout infantile, due à la consommation d'une eau insalubre. La Camwater apportera également une assistance financière aux autorités de Kribi pour la concrétisation, en urgence, des futurs projets d'eau potable. Selon le Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), seulement 23,5 % des ménages sont raccordés au réseau d'eau potable dans cette ville côtière de plus de 60 000 habitants. **In Afrik 21**

SÉNÉGAL

Un pôle aquacole annoncé dans la ville de Ndiagianiao en 2024

En Afrique de l'Ouest, le Sénégal affiche le niveau de consommation de poissons par habitant le plus élevé de la sous-région. Dans le pays, l'aquaculture joue encore un rôle mineur dans l'approvisionnement. Au Sénégal, l'exécutif prévoit l'établissement d'un pôle de développement dédié à l'aquaculture à Ndiagianiao dans la région de Thiès en 2024. C'est ce qu'a révélé Tening Sène, directrice générale de l'Agence nationale d'aquaculture (ANA). Selon la responsable, la construction de ce pôle aquacole devrait mobiliser un investissement total de 481 millions

Fcfa (773 500 \$). Il sera composé de plusieurs installations dont une éclosérie de production d'alevins, un bassin de pré-grossissement et de grossissement des poissons, un bâtiment administratif, un site de travail pour le tri des poissons, un centre de transformation et un centre de formation sur les techniques de pisciculture. «La production de deux espèces de poissons, le tilapia et le poisson-chat est prévue avec plus de 436 tonnes de poissons par an à travers la commune», ajoute Mme Sène. Plus largement, ce nouvel investissement s'inscrit dans le cadre du

Projet de gestion des ressources naturelles au Sénégal (PGRNS) dont la composante aquaculture est financée à hauteur de 6 milliards de francs CFA (9,6 millions \$) et exécutée par l'ANA dans 8 régions à savoir Saint Louis, Fatick, Sédhiou, Thiès, Louga, Dakar, Tambacounda et Kolda.

Au Sénégal, la nouvelle feuille de route pour le développement de l'aquaculture prévoit de faire passer le niveau de la production aquacole locale à 68 000 tonnes à l'horizon 2032 contre un stock tournant actuellement autour de 1 600 tonnes. **In Agence Ecofin**

TUNISIE

Une équipe scientifique tuniso-chinoise à l'œuvre sur le site antique de Ben Arous

Une équipe scientifique tuniso-chinoise est depuis le mercredi 25 octobre 2023, à l'œuvre sur le site archéologique de Ben Arous découvert fortuitement en janvier 2019 lors des travaux de construction du Complexe Culturel et Sportif pour la Jeunesse, un projet financé par la République Populaire de Chine.

Cette mission, informe le ministère des affaires culturelles, s'inscrit dans le cadre du démarrage de la première phase de prospection et de levé géophysique du site, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre d'une convention de coopération signée le 5 juin 2023 entre la Tunisie et la Chine, la première en son genre entre les deux pays, dans le domaine archéologique. En vertu de cet accord signé entre l'Institut National du Patrimoine (INP) et le Centre national de recherche archéologique relevant de l'Administration nationale du patrimoine culturel de la Chine, l'équipe tuniso-chinoise a entamé en début de semaine les travaux de la première phase du levé géophysique, qui se poursuivra pendant environ un mois, et qui déterminera la nature des cette zone

et ses différentes composantes archéologiques, à l'aide du Géoradar. L'équipe scientifique procèdera par la suite à l'étape des fouilles archéologiques, qui est une étape de découverte et d'identification des différents composants du site avant leur étude plus approfondie. Ces découvertes, qu'il s'agisse de poteries ou de monnaies par exemple, aident à dater les époques découvertes lors des fouilles, avant de procéder aux publications scientifiques et à la dernière étape de restauration et de mise en valeur du site. Pour cette première phase, les travaux sur une partie du site se poursuivront jusqu'à fin décembre 2023.

Inscrit parmi les programmes de sauvetage de l'INP depuis 2019, le site antique de Ben Arous où des pièces archéologiques datant de l'époque romaine ont été découvertes au démarrage des travaux préparatoires de construction du Centre sportif et culturel pour les jeunes à Ben Arous, s'étend sur une superficie de 9 000 mètres carrés. Il est composé d'un monument principal, qui est le temple, dont la construction remonte à

l'époque carthaginoise, et dont l'usage date selon les premières données, de l'époque romaine. Il s'agit d'un temple de forme carrée avec une longueur de côté de 16 mètres. De nombreux vestiges de quartiers résidentiels qui ont continué à être utilisés depuis l'époque romaine jusqu'à la fin de l'époque antique ont également été découverts, ainsi qu'une huilerie datant également de l'époque romaine.

Pour rappel, cette convention signée pour une durée de trois ans, porte sur le projet de recherche archéologique et de mise en valeur sur le site antique de Ben Arous. Se poursuivant jusqu'à fin juin 2026, elle porte notamment sur la prospection géophysique et géomorphologique, les fouilles archéologiques et l'élaboration du plan topographique du site de Ben Arous, les études sur le matériel archéologique découvert sur le site et son analyse en laboratoire, ainsi que la formation des chercheurs et des étudiants dans le domaine de l'archéologie et du patrimoine.

In African Manager

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE ET ARABE D'HALTÉROPHILIE

L'Algérie totalise 93 médailles

L'Algérie a décroché 30 médailles d'or, 36 en argent et 27 en bronze. La cadette Douaa Bouabdellah a remporté à elle seule 15 médailles. En juniors, Akram Chekhchoukh a arraché 7 médailles d'or.

Le meilleur médaillé est cependant le jeune Touati avec 7 médailles d'or. La compétition enregistre la participation de 193 haltérophiles représentant 27 pays. La sélection nationale a participé à ces championnats avec 27 athlètes.

La moisson algérienne aux Championnats d'Afrique et arabe d'haltérophilie qui se poursuivent en Egypte jusqu'à mardi, a atteint après les épreuves de la 3e journée (samedi), un total de 93 médailles (30 or, 36 argent et 27 bronze), en attendant, les résultats des trois dernières journées, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH). Après la belle moisson de la journée d'hier (samedi) de la cadette Douaa Bouabdellah (71 kg) auteur d'un total de



15 médailles chez les cadettes, juniors et seniors dont 9 en argent chez les cadettes (Arabe et Afrique) et 3 bronze en senior, c'était au tour du junior Akram Chekhchoukh (67kg) qui s'est illustré avec un total de 9 médailles, réparties comme suit: 3 or en Arabe et autant en Afrique chez les juniors, et 3 consécutions en séniors au niveau arabe, chez la catégorie des séniors (1 or, 1 argent et 1 bronze). Son compatriote cadet, Khaled Souheil Ouksini (67kg) qui a ajouté à l'Algérie, lors de la même journée, 3

médailles d'or en Afrique chez les cadets et 3 bronze au niveau africain en juniors. Il est à signaler également la récupération du cadet Touiri Med Islam (55kg), ses trois (3) médailles d'or/Afrique chez les juniors qui ne lui ont pas été comptabilisées, lors de la compétition de la 3e journée, par omission. Ainsi le jeune Touiri a totalisé en tout, 15 médailles en cadet, junior et séniors dont 7 or (cadet et junior/Arabe et Afrique), devenant le meilleur médaillé algérien depuis le début des Cham-

pionnats d'Afrique et arabe d'haltérophilie, jeudi dernier au Caire. L'Egypte, pays hôte des joutes, domine les épreuves des Championnats d'Afrique et arabe d'haltérophilie, en attendant les résultats des compétitions des trois dernières journées. L'Algérie est représentée par vingt-sept (27) athlètes dont onze (11) filles, toutes catégories (cadets, juniors et seniors), à ces deux compétitions marquées par la participation de quelque 193 haltérophiles issus de 27 pays.

R.S.

NATATION/CHAMPIONNAT ARABE 2023 (GRAND BASSIN/3^E J.):

L'Algérie en tête provisoirement en nombre de médailles

L'équipe nationale de natation a amélioré sa moisson de médailles, en ajoutant dimanche 7 autres, dont 3 en or, préservant sa position en tête du classement général, à l'issue de la 3e journée du championnat arabe Open en grand bassin, qui se déroule à la piscine Mohamed Ben Zayed à Abu Dhabi (Emirats arabes unis). Le chef de file de natation algérienne Jawad Syoud a raflé l'or sur 200 m papillon (2:00.56), devançant le Qatar Tamim Al-Hamaïda (2:07.30), et le Libanais Alexandre Younes (2:07.89). Il s'agit du troisième titre arabe pour Syoud à Abud Dhabi, après avoir été sacré au 400 m 4 nages (4:24.76) et au 200 m 4 nages (2:00.86). Pour sa part, le spécialiste de la discipline le dos, Abdallah Ardjoune s'est contenté de la médaille d'argent sur 200 m dos (2:06.62), derrière le Libanais Ahmed Safi (2:05.92), alors que la médaille de bronze est revenue au Syrien Laïth Lekmouche (2:09.89). Chez les

dames, les nageuses algériennes ont raflé 4 médailles dont une or, remportée par Nessrine Medjahed sur 50 m nage libre (26.56), devant la Bahreïnienne Amani Al-Abidli (26.87) et la Libanaise Mary Khoury (27.08). La sociétaire du MC Alger, à l'instar de Syoud chez les messieurs, s'offre un troisième titre après s'être adjudgée l'or sur 100 m papillon (1:03.61) et au 50 m papillon (28.20). Les trois autres médailles ont été remportées dans l'épreuve du 200 m dos par Imene Zitouni (argent/2:25.00) et Djihane Benchadli (bronze/ 2:25.62). Benchadli a récidivé en décrochant la médaille de bronze sur 200 m papillon (2:34.34). La troisième médaille d'or remportée par l'Algérie lors de cette 3e journée a été l'oeuvre du relais 4x100 m mixte 4 nages (messieurs et dames) avec un chrono de 4:03.04. A l'issue de cette 3e journée, l'Algérie caracole en tête du tableau des médailles avec un total de 16 médailles (10 or, 3 argent, 3

bronze), devant le Liban et la Tunisie, cette dernière participe sans son nageur vedette, le champion olympique et du monde Ayoub Hafnaoui. A noter l'absence de la sélection égyptienne. Outre les cinq nageurs algériens engagés: Jawad Syoud (Olympique Nice/France), Abdallah Ardjoune (MC Alger), Nessrine Medjahed (MC Alger), Imene Zitouni (MC Alger), et Djihane Benchadli (club Ain El-Turk/ Oran), cette compétition enregistre la participation des athlètes du Bahreïn, de Tunisie, de Djibouti, d'Arabie saoudite, du Soudan, de Syrie, d'Irak, d'Oman, du Qatar, du Liban, de Libye, du Maroc, de Mauritanie, du Yémen et des Emirats arabes unis. Parrainée et organisée par le Conseil des sports d'Abou Dhabi en coopération avec la Fédération de natation des Emirats arabes unis et le Club des sports aquatiques d'Abu Dhabi, la compétition se poursuivra jusqu'au 30 octobre.

APS

AFRICAN FOOTBALL LEAGUE/DEMI-FINALE

MAMELODI SUNDOWNS GAGNE LA PREMIÈRE MANCHE FACE À AL-AHLY

La formation sud-africaine de Mamelodi Sundowns s'est imposée face aux Egyptiens d'Al-Ahly SC 1-0 (mi-temps : 0-0), en match disputé dimanche au stade de Loftus Versfeld à Pretoria, comptant pour les demi-finales (aller) de la 1re édition de l'African Football League. L'unique but de la partie a été inscrit par Thapelo Maseko à la 52e minute de jeu. Les deux équipes s'affronteront lors de la seconde manche pré-

vue le mercredi 1er novembre au stade international du Caire (19h00). Dans l'autre demi-finale, le Wydad de Casablanca défie ce soir les Tunisiens de l'ES Tunis (19h00), dans un derby maghrébin indécis et ouvert à tous les pronostics. Cette 1re édition d'AFL a vu la participation de huit équipes, retenues par la Confédération africaine (CAF). L'instance continentale a décidé de faire jouer cette épreuve sous une formu-

le à élimination directe comprenant un quart de finale (aller et retour), une demi-finale (aller et retour) et une finale (aller et retour). Le vainqueur de la première African Football League recevra une dotation financière de 4 millions de dollars. Le finaliste recevra 2,8 millions de dollars. Les deux demi-finalistes recevront chacun 1,7 million de dollars. Les quarts de finalistes recevront chacun 900 000 dollars.

CYCLISME/TOUR DU BURKINA FASO:

LA SÉLECTION ALGÉRIENNE À PIED D'ŒUVRE À OUAGADOUGOU

La sélection algérienne (seniors/ messieurs) de cyclisme sur route a rallié ce mardi Ouagadougou, en prévision de l'édition 2023 du Tour du Burkina Faso, prévue en dix étapes, du 26 octobre courant au 6 novembre prochain, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC). Quatre coureurs composent la sélection nationale, à savoir : Abderraouf Bengayou, Abdallah Benyoucef, Abdelkrim Ferkous et le doyen Azzedine Lagab. Ils ont rejoint leurs compatriotes Hamza Yacine et Nassim Saïdi, qui prendront part à cette compétition sous les couleurs de leur équipe Emiratie, Dubai Police. La sélection nationale est dirigée par l'entraîneur national Khalil Tarnart, assisté dans sa tâche par le mécanicien Kamel Toubdarine et le soigneur Abderrahmane Boureza. Pour rappel, Hamza Yacine a validé son billet pour les Jeux olympiques Paris 2024 et reste sur une belle victoire dans l'édition 2023 du tour Chantal Biya (Cameroun), alors que Nassim Saïdi est de retour à la compétition après une longue absence, due à une blessure. Outre l'Algérie et le pays hôte, qui sera représenté avec trois équipes, cette édition 2023 du Tour cycliste du Burkina Faso verra la participation d'une dizaine de nations, dont le Mali, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Ghana, le Cameroun, le Rwanda, le Maroc, le Bénin, la Guinée et la Belgique. "Cette édition 2023 du Tour Cycliste du Burkina Faso se déroulera sur une distance globale de 1259,2 kilomètres et la quasi-totalité des étapes se dérouleront sur un circuit plat, dépourvu de cols", a indiqué l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. "Il a été décidé également de supprimer certaines épreuves, comme le contre-la-montre individuel et le contre-la-montre

'par équipes'" a-t-on encore expliqué de même source. La 7e étape, entre Koudougou et Boromo sera la plus longue de cette édition, avec une distance 153 kilomètres.

APS

CHAMPIONNAT BELGE : AVEC SON SIXIÈME BUT

AMOURA DANS LE TOP 10 DES MEILLEURS BUTEURS

L'attaquant international algérien de la Royale Union Saint-Gilloise Mohamed Amine Amoura, a marqué son 6e but en championnat belge de football, lors du succès décroché dimanche en déplacement face à Westerlo (3-1), pour le compte de la 12e journée. Entré en cours de jeu en seconde période (62e), Amoura a permis aux siens de se mettre définitivement à l'abri en ajoutant le troisième but à la 88e minute d'un lob au point du penalty, sur une passe décisive d'Elton Kabangu. A l'issue de cette nouvelle réalisation, le joueur algérien intègre le Top 10 du classement des buteurs de la « Pro League », et revient à quatre buts du meilleur goleador, l'attaquant togolais du Cercle Bruges Ahoueke Steeve Kevin Denkey (10 buts). Amoura compte également un but marqué face aux Français de Toulouse FC (1-1) en Ligue Europa. A la faveur de cette victoire, l'US Saint-Gilloise conforte sa position de leader avec 28 unités, à quatre longueurs de son poursuivant direct Anderlecht (24 pts). Amoura (23 ans) s'est engagé pour quatre saisons avec l'USG, après deux saisons passées au FC Lugano (Suisse). Selon la presse belge, l'USG a engagé Amoura contre un chèque de 4 millions d'euros plus bonus, ce qui fait de ce transfert le plus cher de l'histoire du club saint-gillois. Amoura a rejoint le contingent de joueurs algériens qui évoluent en « Pro League » : Adam Zorgane et Nadir Benbouali (SC Charleroi), ainsi qu'Abdelkhar Kadri et Bilal Messaoudi (KV Courtrai).

10^E FORUM INTERNATIONAL À GUELMA SUR
L'ŒUVRE DE KATEB YACINE

Avec les compliments de « Nedjma »

La 10^e édition du Forum international sur la vie et l'œuvre de Kateb Yacine (1929-1989) s'est ouverte à Guelma par un appel aux intellectuels et écrivains de tous les pays à condamner les crimes perpétrés par l'occupant sioniste contre le peuple palestinien, à Ghaza.

Une minute de silence à la mémoire des chouchous de la bande de Ghaza tombés depuis le 7 octobre à ce jour a été observée par les participants à la rencontre qui se tient au centre culturel islamique M'barek Boulouh jusqu'au 30 octobre. Ali Abassi, président de l'association de promotion du tourisme et de l'animation culturelle, initiatrice de la rencontre, a affirmé dans son allocution qu'un appel officiel sera adressé aux écrivains et chercheurs de tous les pays pour se lever contre les violations infâmes de l'occupation sioniste à Ghaza contraires à toutes les valeurs humaines. Selon l'intervenant, l'actuelle édition aborde les faits et personnes ayant impacté et figuré dans l'œuvre de Kateb Yacine dont sa mère, Lakhdar, Nedjma et autres figures rencontrées lors de ses pérégrinations.

Le directeur de wilaya de la culture, Boudjemaa Benamirouche, a salué dans son allocution la position de l'Algérie dénonçant les massacres sionistes dans la bande de Ghaza et l'esprit de solidarité montré par les algériens, Etat comme peuple, envers leurs

frères palestiniens. Pour le président du comité scientifique de la rencontre, Pr. Mansour Meheni de l'université El Manar de Tunisie, Kateb Yacine demeure le plus grand écrivain maghrébin en langue française et «la plupart des écrivains s'inspirent de ses œuvres et textes». Djalila Dedache, chercheuse en sociologie et chargée du projet de théâtre vivant dans la région de Paris (France), a évoqué la vie de Kateb Yacine sous le joug du colonialisme puis son déplacement vers la France et ses rencontres avec les écrivains de son temps dont le poète martiniquais Edouard Glissant avec qui il partageait le



fait d'appartenir à une région occupée par la France coloniale. Les deux auteurs étaient ensemble lorsque Yacine a publié son roman Nedjma en 1956 et c'est ce même poète martiniquais qui a en outre préfacé «Le cadavre

encerclé», a relevé l'intervenante soulignant que lors de la présentation la même année de la pièce «Le cadavre encerclé» à Bruxelles, ce fut Glissant qui monta sur la scène pour présenter la pièce bravant les menaces de groupes de droite de faire exploser la salle. La rencontre a donné lieu la matinée à la présentation de quatre conférences.

Plus de 20 communications d'universitaires d'Algérie, d'Italie, de France, de Tunisie et du Sénégal sont programmées durant les trois jours de ce forum organisé en coordination avec la coordination internationale des recherches et études brachylogiques coïncidant avec le 34^{ème} anniversaire de la mort de Kateb Yacine le 28 octobre 1989.

I.Med/Agence

Rencontre sur la présence dans le monde de la littérature africaine

«Afrique, conscience et empreintes», une rencontre focalisée sur la présence de la littérature africaine dans le monde, a été animée, samedi à Alger dans le cadre du 26^e Sila, par des académiciens universitaires qui ont mis en valeur l'affirmation du discours autochtone africain devant le regard réducteur et colonialiste de ses prédateurs. Organisée à l'Espace africain, cette rencontre a vu l'intervention du professeur de littérature comparée à l'Université de Annaba, Abdelmadjid Hanoun, de l'enseignant universitaire à Alger II, Wahid Benbouaziz et de l'académicien et enseignant à l'Université «Mohand-Oulhadj» de Bouira, Mustapha Ould Youcef. Faisant remarquer d'entrée qu'il existe «plusieurs littératures africaines» de par la «diversité culturelle et linguistique» que recèle ce grand continent, le professeur de littérature comparée, Abdelmadjid Hanoun a relevé l'«inadaptation des méthodes d'étude appliquée jusque-là», basées sur une vision purement colonialiste qui «ne voyait la littérature africaine que par le véhicule linguistique de l'occupant», ajoutant qu'il convenait de «changer d'approche académique» qui devrait se porter sur la notion de «pluralité littéraire africaine». Le professeur à l'Université de Annaba a appuyé son propos en donnant l'exemple de l'«étude et l'analyse de la mémoire», un

SILA 2023 Soirée poétique en solidarité avec Ghaza

Des poètes algériens ont animé, samedi, dans l'«Espace de Ghaza» au Salon international du livre d'Alger (SILA), une soirée poétique lors de laquelle ils ont exprimé leur solidarité avec la cause palestinienne et les habitants de Ghaza face aux agressions sionistes. Réunis au niveau de «l'espace de Ghaza», spécialement aménagé par le commissariat du SILA, une pléiade de poètes algériens ont exprimé leur soutien absolu et leur entière solidarité avec la cause palestinienne, tout en condamnant les agressions sionistes incessantes contre le peuple palestinien notamment les Ghazaouis. A cet effet, le poète Slimane Djouadi a récité un florilège de ses poèmes composés dans les années 70 et 80 en soutien à la cause palestinienne. Des poèmes qui n'ont pas pris une ride et traitent de sujets toujours d'actualité notamment la situation critique en Palestine et les souffrances endurées par son peuple. La poétesse Zahra Khelouat, connue sous le pseudonyme de «Faten Amazigh» a, quant à elle, lancé un cri en faveur de la terre de Palestine et de son peuple, à travers un poème en Tamazight et un autre de la poésie populaire, pour exprimer sa position à l'égard des événements douloureux que vit le peuple

palestinien, empruntant des images très expressives et fortes de sens, ayant été hautement appréciées par l'audience. Plusieurs poètes se sont succédés sur la scène, déclamant leurs vers en langue arabe classique, en dialecte populaire, en Tamazight, et même en Français. De son côté, le poète Azouz Akila a tenu à travers son poème «Sounboul» (Epi de blé), à rendre un hommage aux martyrs de Ghaza, dans lequel il dépeint la souffrance palestinienne tout au long des 75 années de la Nakba. Le poète Brahim Kara Ali a récité, quant à lui, un long texte intitulé «La danse des lamentations», composé en plein cœur de ces événements tragiques dans lequel il met en avant la bravoure du Palestinien résistant face à l'ennemi sioniste. La soirée a également été marquée par la participation des poètes Abdelmalek Grine et Omar Bardaoui. En présence d'un public nombreux qui a interagi avec les poètes et leurs œuvres poétiques, la soirée a été clôturée par la distribution de «keffieh» palestiniens aux participants, tandis que certains ont saisi cette occasion pour discuter avec les poètes autour de leur approche poétique pour traiter la cause palestinienne et la tragédie de Ghaza.

I.M./APs

des nombreux aspects révélateurs, s'ouvrant sur une étude comparative pertinente qui établit clairement la pluralité culturelle en Afrique, car se déclinant «en plusieurs champs d'études: mémoires plurielles, familial, tribale, nationale et humaine». Dans une intervention tournée sur l'histoire de l'Afrique sous le joug colonial, l'universitaire Wahid Benbouaziz est d'abord brièvement revenu sur la perception de l'africain de sa condition d'être colonisé et esclavagé, et l'évolution de son rapport à ses bourreaux, jusqu'à l'apparition de la Négritude, mouvement littéraire qui avait alors, décidé d'assumer entièrement cette vision péjorative et réductrice du conquérant occidental, dès lors qu'elle établissait

clairement la différence entre «l'homme nègre» et «l'homme occidental». Le conférencier a ensuite enchaîné en mettant à nu les stratégies d'alliance datant du XIX^e siècle, du capitalisme avec le sionisme pour la création d'une force prédatrice politico-économique qui allait permettre, pendant longtemps l'exploitation, en toute impunité, des richesses et des réserves naturelles de l'Afrique. Wahid Benbouaziz a ensuite fait remarquer qu'il était «nécessaire de connaître les relations géopolitiques d'antan, pour mieux comprendre les enjeux d'une écriture littéraire africaine pro-capitaliste», évoquant quelques auteurs qui ont dénoncé ces stratégies de circonstances, à l'instar du Kényan Ali Al'amin Mazrui, du Camerounais, Achille Mbembe, ou encore du Congolais Alain Mabanckou. L'académicien et

universitaire Mustapha Ould Youcef a d'abord rappelé que le regard de l'Europe à l'Afrique a «de tous temps été anthropologique et non culturel» et que les écrivains africains qui s'expriment dans les parlers locaux, «ne pouvaient pas atteindre l'universalité», contrairement à ceux qui «choisissent la langue de l'occupant comme véhicule linguistique à leurs œuvres».

L'intervenant a également relevé que la littérature africaine s'exprimant dans la langue de l'autre, avait accès à l'«impression, aux distinctions et à un lectorat plus large», faisant remarquer enfin, que la littérature africaine contemporaine a réussi à s'extraire du sentiment d'infériorité qui l'habitait, au regard de tous les prix Nobel africains, qui, malgré leur choix de s'exprimer dans les langues occidentales, tenaient dans les contenus de leurs œuvres un discours autochtone tourné vers l'Afrique, vers sa culture et donc vers ses littératures. Le 26^e Sila réunira des exposants, des écrivains et des intellectuels de 18 pays africains, qui mettent en lumière, sous le slogan «L'Afrique écrite son avenir», les acquis historiques et culturels de ce grand continent, berceau de l'humanité et invité d'honneur de cette 26^e édition. Jusqu'au 2 novembre prochain, les conférences et les rencontres de l'Espace africain se poursuivront autour de différentes thématiques, notamment sur le leader sud-africain Nelson Mandela (1918-2013) à l'occasion du dixième anniversaire de sa disparition, et «L'héritage de Frantz Fanon (1925-1961) dans le monde». Le 26^e Sila ouvre ses portes au public tous les jours jusqu'au 4 novembre, de 10h00 à 22h00 au Palais des expositions à Alger.

R.C./Agence

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA

Direction des Equipements Publics

N.L.F : 00007019004951

Rue Ahmed Ouamane Biskra

CONCOURS NATIONAL RESTREINT N° 85/ DEP/SEE/2023

La Direction Des Equipements Publics De La Wilaya De Biskra, Sise Au Rue Ahmed Ouamane Biskra Lance un Concours National Restreint Pour

ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLEGE TYPE 6 AU NIVEAU DU SITE DES 800 LLV A Biskra, COMMUNE DE Biskra WILAYA DE BISKRA (Cite D'habitat Intégrées, Programme 2023

Condition D'éligibilité Le présent concours national d'architecture restreint, s'adresse aux architectes agréés seuls ou en groupement, ainsi qu'aux bureaux d'études publics, présentant les capacités professionnelles, financières et techniques minimales suivantes :

-1) CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :

A.Capacité professionnelle :

-Pour les architectes agréés, justifier :

-De l'agrément de l'année en cours ;

-Et d'un protocole d'accord en cas de groupement et/ou statut en cas de société (SCP).

-Pour les bureaux d'études publics, justifier :

-Du statut d'entreprise public économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création ;

-Et de l'extrait du registre de commerce portant code architecture (607009).

B.Capacité financière :

Avoir cumulé un chiffre d'affaires 7 100 000.00 DA

En prenant en compte les trois meilleurs chiffres d'affaires des cinq dernières années.

C.Capacités techniques :

-Références professionnelles :

-Avoir assuré la maîtrise d'œuvre d'un projet de catégorie C ou plus, ou 02 projets de catégorie B, et en adoptant, si nécessaire, les équivalences (projet de logement/projet d'équipement), ci-après :

Projet de logement	Equivalent en projet d'équipement
Projet <=50 logts	Equipement de cat «A».
50>Projets<150 logts	Equipement de cat «B».
150>Projets<1000 logts	Equipement de cat «C».
1000>Projets<2000 logts	Equipement de cat «D».
Projet>2000 logts	Equipement de cat «E».

N.B : Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution sans limitation de délais délivrées par :

•Les maîtres d'ouvrage publics ;

Et, Ou :

•Les maîtres d'ouvrages privés ou les opérateurs privés auprès des maîtres d'ouvrage publics au profit des architectes sous-traitants, auxquelles doivent être jointes obligatoirement les attestations délivrées par les DUAC, confirmant l'existence du permis de construire de l'opération concernée, ou le dépôt de permis de construire auprès des autorités compétentes.

TOUS BET (S), SEUL OU MEMBRE D'UN GROUPEMENT RETENU DANS LE CADRE DES CONCOURS DE LA MAITRISE D'ŒUVRE LANCES DURANT L'ANNEE 2023, NE PEUVENT PAS ETRE RETENU PAR CE CONCOURS.

-Moyens humains :

Disposant d'un minimum de personnel, justifié par les CV, les diplômes, l'état nominatif CNAS et les certificats ou attestations de travail pour :

•Un chef de projet architecte ou un ingénieur justifiant d'une expérience minimale de (04) quatre ans.

•Un architecte ou un ingénieur justifiant d'une expérience minimale de (04) quatre ans

L'architecte agréé ou le mandataire en cas de groupement ne peut pas faire partie de l'équipe permanente. Il sera sujet à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

Seule l'expérience supérieure à celle exigée dans le dossier de candidature sera prise en considération lors de l'évaluation de l'offre technique.

-Moyens matériels :

•Justifier de l'adresse professionnelle du siège du bureau de l'architecte (acte de propriété, contrat de locationetc.).

2) CAS DE SOUMISSION EN GROUPEMENT : Pour justifier l'éligibilité du soumissionnaire en groupement, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement l'ensemble des capacités exigées dans le cahier des charges.

Le groupement doit être impérativement solidaire.

NR : - Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite l'offre sera rejetée systématiquement.

Présentation des offres : Les offres doivent être présentées sous pli cacheté avec mention « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres « concours national restreint n°Pour : ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLEGE TYPE 6 AU NIVEAU DU SITE DES 800 LLV A Biskra, COMMUNE DE Biskra WILAYA DE BISKRA (Cite D'habitat Intégrées, Programme 2023

Le pli extérieur doit être anonyme et ne comporte que le N° et l'objet de concours. Les plis intérieurs séparés et cachetés : sur lesquels est indiqué la dénomination de cocontractant, la référence et l'objet de l'appel d'offres conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15247 du 18 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public :

-Le dossier de candidature comprend : Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet, Une déclaration de probité ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet, Une copie du statut pour les personnes morales, Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats,

L'offre technique comprend : La déclaration à souscrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet. Mémoire technique justificatif : permettant d'évaluer l'offre technique du soumissionnaire, en matière de :

Organisation (Note décrivant l'organisation de l'équipe de la phase étude et de la phase suivi). Moyens humains à mobiliser pour le projet. Moyens matériels à mobiliser pour le projet.

Le cahier des charges renseigné, signé et cacheté portant à sa dernière page, la mention manuscrite « Lu et accepté ».

L'OFFRE DES PRESTATIONS COMPREND : pièces graphiques sous format a1, Pièces écrites, Enveloppe de l'anonymat

L'offre financière comprend : La lettre de soumission selon modèle ci-joint au présent cahier des charges, remplie, datée et signée par le soumissionnaire et portant son cachet, Une proposition d'honoraires (en TTC) pour la prestation de maîtrise d'œuvre (partie fixe et partie variable). L'offre financière ne doit faire référence à aucun rabais

LA DUREE DE PREPARATION DES OFFRES ET LIEU DE DEPOT :

Pour le dossier de candidature : les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement les plis des dossiers de candidatures La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres, soit le : Dixième (10ème) jour à compter de la date de la première publication de l'avis du concours dans les quotidiens nationaux ou le Bulletin officiel des marchés de L'opérateur public (BOMOP) siège de la direction des Equipements Publics de la wilaya de Biskra, avant 10h30mn.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Pour l'offre technique, de prestations et financière : 30 jours, à compter de la première parution de l'avis de presse portant la liste des candidats retenus après évaluation de la phase de candidature. La date et l'heure limite de dépôt des offres techniques, de prestations et financière sont fixées dans le courrier d'invitation transmis par le service contractant aux candidats présélectionnés ainsi que sur l'avis de presse publié dans les mêmes organes de presse ayant servi à la publication de l'avis du concours au siège de la direction des Equipements Publics de la wilaya de Biskra. Si ces jours coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

VALIDITE DE L'OFFRE : Le délai de validité de l'offre est égal à la durée de préparation des offres cumulée augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres techniques, prestations et financières.

L'ouverture des plis dossier de candidature : se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 11.00 H en séance publique au siège de la direction des Equipements Publics de la wilaya de Biskra, bureau de la Commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres. Cet avis tient lieu d'invitation

L'EXPRESS DU 31/10/2023

ANEP : N° 2316026520

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

L'express le quotidien

@LexpressAlgerie - Journal

Accueil

Avis

Videos

Photos

Plus

À propos

330 personnes aiment ça, dont 3 de vos amis

411 personnes sont abonnés

https://www.l'expressalgerie.com/

023 70 99 92

Envoyer un message

l'expressalgerie2021@gmail.com

Journal

Créer une publication

Photo/Vidéo

Je suis là

Identifier des amis

L'express le quotidien

Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères

L'EXPRESSALGERIE

Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères

L'aimé

Commenter

Partager

L'express le quotidien

Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc - L'Express Algérie

L'EXPRESSALGERIE

Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc - L'Express Algérie

L'aimé

Commenter

Partager

L'express le quotidien

L'Algérie refuse toute médiation avec le Maroc - L'Express Algérie

L'EXPRESSALGERIE

L'Algérie refuse toute médiation avec le Maroc - L'Express Algérie

L'aimé

Commenter

Partager

Transparence de la Page

Facebook fournit des informations pour vous aider à mieux comprendre le but de cette Page. Découvrez l'historique des publications et de la gestion de cette dernière.

Page créée - 6 mars 2021

CONTACTEZ
LE SERVICE PUB
AU NUMÉRO
DE TÉLÉPHONE/
FAX : 023.70.99.92

Sur page Facebook:
l'EXPRESSDZ

L'EXPRESS

LES SÉLECTIONNÉS LA COUPÉ DU MONDE FRANCE A L'ARGENTINE

L'ARGENTINE SUR LE TOIT DU MONDE

MESSI

Contactez le service pub au
numéro
de téléphone/ fax :
023.70.99.92

INDONÉSIE

Premier vol commercial avec du carburant produit à partir d'huile de palmiste

La compagnie nationale indonésienne, Garuda, a effectué le 27 octobre un vol entre Jakarta et Solo avec 100 passagers à bord en utilisant du combustible produit à partir d'huile de palmiste. Une première mondiale, note "Kompas". Plus gros producteur mondial, l'Indonésie espère généraliser l'usage de ce carburant d'aviation durable. "Garuda Indonesia a inauguré, vendredi 27 octobre 2023, ses opérations de vols commerciaux alimentés au carburant d'aviation durable Bioavtur J2.4 avec un vol spécial entre

Jakarta et Solo intitulé #FromNatureTo-Future", rapporte Kompas. Bioavtur J2.4 est le carburant d'aviation biosourcé produit par Pertamina, la compagnie nationale du pétrole indonésien, au terme de recherches lancées en 2010 dans une unité de raffinerie en faisant subir à l'huile de palmiste, c'est-à-dire l'huile des noyaux des fruits du palmier, un processus de blanchiment et d'élimination des acides gras. Le quotidien précise que "les résultats du premier essai pour des vols utilisant un mélange de carburant d'avia-

tion et de 2,4 % d'huile de palmiste ont montré que les émissions produites étaient inférieures à celles produites par un carburant fossile en s'établissant à 0,2948 kg CO₂/litre au lieu de 0,2995 kg CO₂/litre". La compagnie aérienne indonésienne, dont le nom est celui de l'oiseau tout-puissant de la mythologie indienne, a opéré auparavant plusieurs vols tests non commerciaux avant d'embarquer 100 passagers sur une distance de 500 kilomètres au-dessus de l'île de Java. "Nous espérons que Garuda Indonesia

sera perçue comme une entreprise qui donne la priorité à la durabilité et à l'avenir de nos enfants et petits-enfants", a déclaré le président-directeur de la compagnie, Irfan Setiাপutra. Actuellement, Pertamina ne produit que 1 350 litres de Bioavtur J2.4 par jour, ce qui explique que son prix reste supérieur au carburant d'aviation conventionnel. Mais Irfan Setiাপutra espère que dans un avenir proche le Bioavtur sera utilisé par d'autres compagnies aériennes.

In Courrier international

DES FORMULES DESTINÉES AUX EUROPÉENS Accéder à Facebook et Instagram sans pub sera possible contre dix euros par mois

Vers la fin de la gratuité des réseaux sociaux ? Le groupe Meta qui détient Facebook et Instagram imagine une formule payante pour ses plateformes. A partir de novembre, il proposera aux usagers européens des abonnements payants pour utiliser Instagram et Facebook sans publicité – et ainsi se conformer à la législation européenne sur les données personnelles et la publicité ciblée. Les usagers dans l'UE, la Suisse et le reste de l'Espace économique européen (Islande, Norvège, Liechtenstein) «auront le choix de continuer à utiliser gratuitement» les deux réseaux sociaux avec des publicités personnalisées, «ou de s'abonner pour ne plus voir de publicités», a indiqué l'entreprise dans un communiqué.

Pour l'ensemble de ses comptes Instagram ou Facebook, chaque abonné devra déboursier 9,99 euros par mois s'il règle via ordinateur, ou 12,99 euros s'il passe par les applications mobiles sur smartphones, a précisé le géant technologique américain. Cette offre commencera «en novembre», souligne le communiqué sans autre précision. A partir du 1er mars, chaque compte supplémentaire ajouté à l'abonnement alourdira la facture mensuelle de 6 à 8 euros. Les utilisateurs qui ne consentent pas à ce que le groupe américain récolte leurs données personnelles à des fins de ciblage publicitaire garderaient ainsi l'accès aux plateformes, moyennant finances. Les abonnés auront la garantie «que leurs données ne seront

pas utilisées pour des publicités», souligne Meta. Les géants de l'internet Meta et Google ont bâti leur empire sur les recettes générées par des publicités finement ciblées grâce aux données personnelles qu'ils récoltent sur leurs milliards d'utilisateurs. Mais l'UE lutte depuis des années contre le pistage des internautes sans leur consentement, d'abord avec le règlement européen sur la protection des données (RGPD) de 2016, puis avec le règlement sur les marchés numériques (DMA), entré en vigueur cet été. Les plateformes numériques concernées ont jusqu'au 6 mars 2024 pour s'y conformer. En mai dernier, Meta a écopé d'une amende record d'1,2 milliard d'euros du régulateur irlandais, agissant au nom de l'UE, pour avoir enfreint le RGPD avec son réseau Facebook – la quatrième amende infligée à Meta dans l'UE en six mois. Puis en juillet dernier, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) lui a infligé un nouveau revers, en rappelant que les utilisateurs des réseaux sociaux devaient «être libres de refuser individuellement (...) de donner leur consentement à des traitements particuliers de données». En début septembre, la justice norvégienne a débouté Meta qui demandait la suspension d'une interdiction de la publicité comportementale sur ses plateformes Facebook et Instagram, qui lui vaut une amende quotidienne dans le pays scandinave.

In Agences

LES PROGRAMMES INFORMATIQUES MALVEILLANTS PROLIFÈRENT L'UNION EUROPÉENNE, NOUVEAU «FAR WEST» DES LOGICIELS ESPIONS

Selon le magazine "Politico", les logiciels espions sont devenus un problème endémique au sein de l'Union européenne (UE).

En l'absence d'une réglementation commune sur le sujet, l'Union européenne a vu l'utilisation des logiciels espions proliférer sur son territoire. Un problème que Bruxelles tente timidement d'affronter, relate le magazine "Politico", dans sa une du 26 octobre 2023. Un homme descend en courant d'une montagne enneigée, pourchassé par une bande de globes oculaires menaçants. C'est avec cette image singulière que Politico a choisi d'introduire son sujet en une de son édition du 26 octobre, avec le titre : "Comment l'UE est devenue le far west des logiciels espions."

Un logiciel espion est un programme informatique malveillant que l'utilisateur installe sur son ordinateur ou son appareil mobile – très souvent à son insu – et dont le but est de collecter et de transférer des informations. Selon le média établi à Bruxelles, ces logiciels sont devenus un problème endémique au sein de l'Union européenne (UE). "Si les États-Unis ont pris des mesures sévères à l'encontre de ces technologies, l'Union euro-



péenne a tout simplement choisi de ne pas agir, en adoptant l'approche du laisser-faire." Le titre anglophone constate l'absence de législation supranationale sur cette question au sein du bloc. Résultat : "au sein de l'UE, les fabricants de logiciels établissent des bureaux dans les États membres où les contrôles à l'exportation sont connus pour être faibles", explique Steven Feldstein, expert à la Fondation Carnegie pour la paix internationale, dont les propos sont relayés par Politico. Ces entreprises offrent leurs produits à l'ensemble des États membres, et surtout à leurs gouvernements, en vantant des systèmes pouvant les aider à combattre. Or, le scandale du logiciel sioniste Pegasus, qui a notamment servi à espionner des

hommes politiques et des journalistes, montre les dangers encourus par les institutions qui adoptent ces instruments. "La Commission a révélé à Politico qu'elle préparait des orientations pour les gouvernements de l'UE sur la manière d'utiliser les logiciels espions dans le respect des lois européennes sur la protection des données et la sécurité nationale", rapporte le média anglophone, qui invite tout de même, en guise de conclusion, à ne pas se faire d'illusions. "L'adoption de ces orientations reviendra, in fine, aux gouvernements nationaux, et ceux-ci se sont jusqu'ici montrés réticents à adopter des mesures susceptibles de restreindre leur accès aux technologies de surveillance."

In Courrier International

L'IA SUSCITE UNE INQUIÉTUDE DE PLUS EN PLUS FORTE

L'intelligence artificielle, nouvelle venue parmi les risques majeurs

Le changement climatique reste en tête du classement des menaces dans le nouveau rapport annuel d'Axa sur les risques futurs, mais l'IA suscite une inquiétude de plus en plus forte. Les risques liés à la cybersécurité figurent depuis longtemps déjà parmi les menaces jugées les plus préoccupantes, à la fois par les spécialistes de la question et par le grand public. Néanmoins, le rapport annuel du groupe d'assurance Axa sur les «grands risques de demain», publié dimanche 29 octobre, fait émerger une nouvelle préoccupation : l'in-

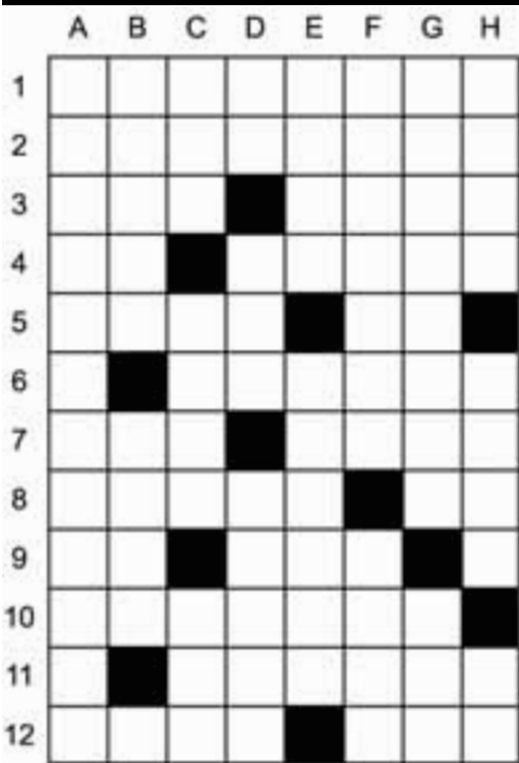
telligence artificielle (IA). Cette étude, fondée sur un double sondage auprès de 3 226 experts des risques et de l'assurance dans cinquante pays, d'une part, de 19 000 personnes représentatives de la population de quinze grands pays, d'autre part, classe certes toujours le changement climatique en tête des motifs d'inquiétude, devant les risques de cybersécurité et l'instabilité géopolitique. Cependant, l'IA et le big data (données massives) bondissent de la quatorzième à la quatrième place chez les experts, et

de la dix-neuvième à la onzième place parmi le grand public. Dans les deux catégories, cette crainte grandissante engendre une forte défiance : 64 % des experts et 70 % du grand public jugent nécessaire d'effectuer une «pause» dans la recherche sur l'IA et d'autres technologies dites «disruptives». «Le sentiment que les nouvelles technologies créent plus de risques qu'elles n'en résolvent progresse de manière extrêmement importante depuis 2020, précise Etienne Mercier, directeur du pôle opinion de l'institut Ipsos, qui a

mené les enquêtes. La moitié de la population mondiale se méfie du progrès technologique.» Cette circonspection nouvelle, ajoute-t-il, se traduit par une «explosion» du sentiment de vulnérabilité face à ces risques et leurs implications, d'autant que les experts et la population jugent les pouvoirs publics mal préparés. L'angoisse induite par l'intelligence artificielle plaide en faveur de la mise en œuvre rapide, d'une réglementation de ces technologies.

In Le Monde

Mots Croisés



- HORizontalement**
- A. Flânent dans les rues.
 - B. Message pour un PC. Joindre l'un à l'autre.
 - C. Mémoire d'un ordinateur. Produits translucides. Épuisé.
 - D. Devant le hoc, pas devant le hic. Certains ont du mal à le passer. Groupe qui endoctrine.
 - E. Corrigea le devoir. Partisan d'une idée.
 - F. Caractère double. Victoire, pont ou place.
 - G. Machines volantes. C'est un dur.
 - H. Flaire quelque chose. Pratique de bon fidèle. Sa place est devant un verbe pronominal.

- VERTICALEMENT**
- 1. Cages de verre.
 - 2. Apaisée.
 - 3. Dommage. Il arrose Albi.
 - 4. A saisi l'astuce. Il est rond comme une bille.
 - 5. Prénom slave. Très actuel.
 - 6. En mettre plein la vue.
 - 7. Il passe à Mulhouse. Lancé, il faut le relever.
 - 8. Qui est sans aspérités. Lettres pour le patron.
 - 9. Pan de tapisserie. Inflorescence.
 - 10. Émettre un bruit incongru.
 - 11. Écritures simplifiées.
 - 12. Bien descendue. Coup sans retour.

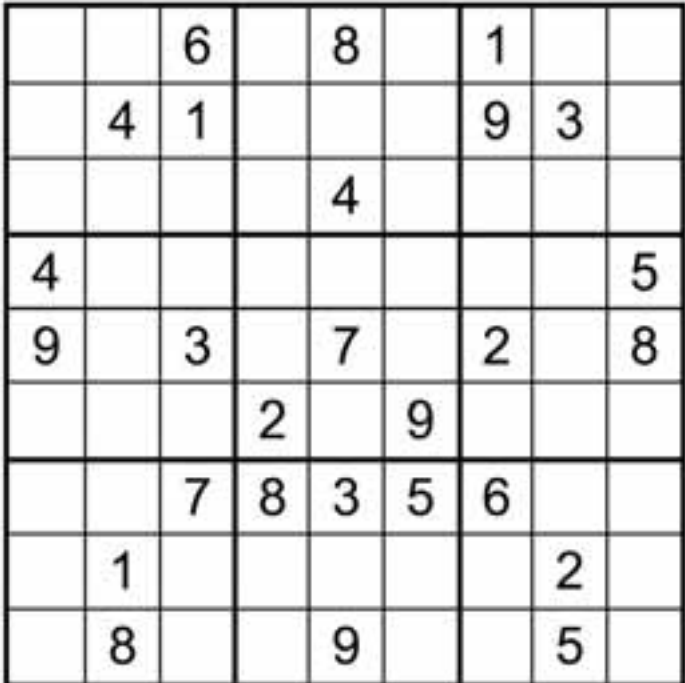
LES MOTS FLÉCHÉS

Word search grid with clues and a central image of a modern building.

Clues:

- DIC-TATEURS
- BRIMADE
- ÉTAT AFRICAIN
- BLANC D'ES-PAGNE
- ENONCÉ POUR ÊTRE PRIS EN NOTES
- ÉTIRE
- ASSOCIÉ
- ENLÈVES
- UNE FACON DE PLONGER (EN)
- ÉBAHI
- ARTICLE INDEFINI
- BAR ANGLAIS
- MÉDECIN DES GORGES
- QUI A ÉTÉ CHOISI
- COURT À FOND
- AXES OPPOSÉS
- DIPLOME POST-BAC
- CHAGRINÉ, CONTRA-RIÉ
- VIDÉS DE LEURS EN-TRAILLES
- BIEN POSSÉDÉ
- BONNE SAISON
- EST ÉTENDU ET IMMOBILE
- ELLE ONDULE SUR CERTAINS TOITS
- ELLE FAIT PARTIE DU GROUPE TF1
- FARRI-QUONS DE TOUTES PIÈCES
- CONTENT DE LUI
- ÉCRITURE DE SE-CRÉTAIRE
- DEVENUS SANS ÉCLAT
- HOUSSE DE LIT
- AGRES-SION DE LA VIE
- ÉCRITE
- FLEUVE D'ITALIE
- CHIFFRE DEUX
- DE BON STANDING
- CUBE DE JEU
- EFFRAYÉ
- MUSIQUE DES ANNÉES 1960
- QUI AGIT
- BOUR-RIQUET
- ELLES VOLENT DANS TOUS LES SENS
- MESSAGE PUBLI-CITAIRE
- DEVANT CE QUI EST À LUI OU À ELLE

SIDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

Word search grid with words: ACHETER, AILE, ALFA, ARCON, DEFIANT, DEVINETTE, EPONGE, EPURER, ESCROC, LECTRICE, MASCULIN, MESON, MISSIVE, MITIGE, NAVIRE, NICOTINE, PARÉ, PETRIFIER, RADE, REACTIF, RECIDIVE, RETORSION, REVETU, RIVAGE, ROUSSI, STEPPE.

OUVERTURE D'UN CONCOURS AUX PORTEURS DE PROJETS AFRICAINS

Un concours dans le domaine de l'innovation et l'intelligence artificielle (IA) ouvert aux entrepreneurs africains ayant des projets innovateurs a été lancé en Algérie, ont annoncé les organisateurs, précisant que les résultats seront dévoilés lors de la

deuxième édition de la Conférence africaine des start-up prévue du 5 au 7 décembre prochain à Alger. Baptisée « AI 4 GOOD Challenge », cette compétition se tiendra sous le patronage du ministère de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et

des Micro-entreprises avec le parrainage de l'accélérateur public Algeria Venture, a indiqué Futurs Institute, un établissement d'enseignement supérieur spécialisé dans l'entrepreneuriat innovant et technologique en Algérie et sur le continent africain.



COMPLEXE SIDÉRURGIQUE DE BÉCHAR

Lancement du projet avant la fin de l'année

Une station d'approvisionnement en gaz naturel d'une capacité de plus de 20 barres, sera également réalisée dans l'objectif de la satisfaction des besoins en cette énergie de ce futur complexe sidérurgique.

Les préparatifs vont bon train pour la mise en chantier du projet du complexe sidérurgique de Béchar, destiné à la valorisation du gisement de minerai de fer de Gara Djebilet (Tindouf), selon des responsables du secteur de l'Industrie et de la Production pharmaceutique cités par l'APS. « L'en-tame de la réalisation de cet important projet industriel qui aura un apport très important pour le développement économique et social des wilayas de Béchar et Tindouf, comme prévu auparavant avant la fin de l'année en cours, fait l'objet d'intenses préparatifs techniques et administratifs », a indiqué Abad Bouziane. « Actuellement, nous sommes arrivés au terme de l'ensemble de la phase préparatoire pour le début effectif des travaux de concrétisation de ce projet industriel au niveau de la nouvelle zone industrielle de Toumiat, située à 40 km



au nord de Béchar », a-t-il précisé. Ce projet industriel d'un coût d'un (1) milliard de dollars dont la réalisation sera assurée par le consortium chinois (CMH), qui regroupe trois grandes sociétés chinoises, à savoir : CWE, MCC, en partenariat avec l'entreprise nationale de fer et de l'acier (FERAAL), et destiné à la production du rail et du profilé en acier, comprendra aussi plusieurs unités de traitement et transformation du fer ainsi qu'une unité de fabrication de wagons pour le transport du minerai de fer de Gara-Djebilet vers Béchar et le complexe sidérurgique de Bethioua (Oran), a-t-il expliqué. Pour la concrétisation de ce projet dont la réception est prévue en 2026, une assiette foncière de 1.000 ha extensible à

S'agissant des besoins en eau de ce projet, il est prévu son alimentation quotidienne à travers plusieurs sources dont notamment du nouveau projet de transfert des eaux albiennes du champ de captage de Guetrani, des forages, et à partir des eaux traitées de la Station de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP) de Béchar dont la mise en service est prévue pour la fin 2023, et d'une station monobloc de traitement des eaux industrielles dont sera équipé ce complexe industriel, a fait savoir le même responsable local. En matière de transport ferroviaire de la production de ce futur complexe sidérurgique, il est prévu la réalisation d'une bretelle de 30 km qui reliera le futur complexe sidérurgique de Béchar à la ligne ferroviaire Béchar/Oran pour permettre l'acheminement des produits de ce complexe vers le port d'Arzew (Oran), selon des responsables de l'Agence nationale d'étude et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), principal maître d'ouvrage de l'autre projet d'envergure de réalisation de la ligne ferroviaire Béchar/Tindouf/Gara-Dje-bilet sur un parcours de 950 km.

Y.S.

RACHID HACHICHI ET FARHAT OMAR BEN GUEDARA VONT EN DISCUTER LE 7 NOVEMBRE À TRIPOLI

SONATRACH VA FORMALISER LA REPRISE DE SON ACTIVITÉ EN LIBYE

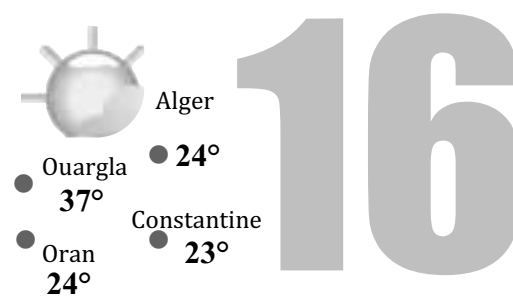
Sonatrach tiendra le 7 novembre à Tripoli une réunion avec la compagnie libyenne NOC, en vue de formaliser la reprise de son activité en Libye, a annoncé hier la compagnie nationale des hydrocarbures dans un communiqué rendu public. La réunion a été décidée hier lors d'un entretien téléphonique entre le P-DG de Sonatrach, Rachid Hachichi, et le président du Conseil d'administration de la NOC (National Oil Corporation), Farhat Omar Ben Guedara, au sujet de la reprise des activités de la



compagnie algérienne en Libye, est-il souligné dans le communiqué. Ces discussions ont eu lieu suite à la notification de la levée de la force majeure, par Sonatrach, en réponse à l'invitation

de la NOC adressée à l'ensemble des sociétés internationales opérant dans le domaine du pétrole et du gaz en Libye. « A cet égard, y est-il expliqué, les deux parties ont convenu d'orga-

Y.S.



<i>FADJR</i> 05:34	<i>DOHR</i> 12:31	<i>ASR</i> 15:31	<i>MAGHREB</i> 17:54	<i>ISHA</i> 19:18
-----------------------	----------------------	---------------------	-------------------------	----------------------

**AGRÉMENT À LA
NOMINATION
DU NOUVEL
AMBASSADEUR
D'ALGÉRIE AUX
ETATS-UNIS
D'AMÉRIQUE**

Le Gouvernement américain a donné son agrément à la nomination de M. Sabri Boukadoum, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès des Etats-Unis d'Amérique, indique lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

R.N

**SONELGAZ
ADJAL REÇOIT
LE DIRECTEUR
EXÉCUTIF
ADJOINT DE LA
SOCIÉTÉ
CORÉENNE
HYUNDAI
ENGINEERING**

Le Président-Directeur général (P-dg) du groupe Sonel-

gaz, Mourad Adjal a reçu, hier à Alger, le Directeur exécutif adjoint de la société coréenne Hyundai Engineering, Kim Tae Seung avec lequel il a abordé nombre de dossiers relatifs aux projets de partenariat, a indiqué un communiqué du groupe public. Lors de la rencontre qui s'est déroulée au niveau de la Direction générale de Sonelgaz, en présence de nombre de cadres dirigeants des deux sociétés, le premier responsable de Sonelgaz a fait part de sa "satisfaction quant aux relations solides entre Sonelgaz et son partenaire coréen, affirmant la volonté de Sonelgaz de "consolider la coopération entre les deux sociétés". De son côté, M. Kim Tae Seung a salué "le professionnalisme du groupe Sonelgaz et le niveau de coordination entre les deux parties", conclut le communiqué.

R.E

MORT DU REPORTER ISSAM ABDALLAH RSF AFFIRME QUE « LE VÉHICULE DES JOURNALISTES ÉTAIT BEL ET BIEN CIBLÉ »

Reporters sans frontières (RSF) affirme, dans un communiqué, que les premières conclusions de l'enquête relative à la mort, le vendredi 13 octobre 2023, à la frontière entre Israël et le Liban, du journaliste de l'agence Reuters Issam Abdallah, « permettent d'établir que les reporters n'ont pas été des victimes collatérales de tirs ». « Un de leur véhicule, siglé press a été visé et la qualité de journalistes du groupe posté à ses côtés était également manifeste », ajoute l'ONG. « Deux frappes d'intensités différentes, espacées d'une trentaine de secondes, ont touché le lieu exact où se trouvaient sept

journalistes. Ils s'étaient installés dans cette zone pour couvrir les échanges de tirs entre les forces du Hezbollah et l'armée israélienne. La première frappe a tué le photjournaliste de l'agence Reuters Issam Abdallah et grièvement blessé la correspondante de l'Agence France-Presse (AFP), Christina Assi, tandis que la seconde a fait exploser le véhicule d'Al Jazeera à proximité immédiate, blessant plusieurs de ses confrères », indique RSE, qui précise que « l'armée israélienne a aussitôt déclaré être désolée et qu'elle était en train de faire des vérifications ».

Y.B